



**+ DE PROXIMITÉ + DE CITOYENNETÉ
POUR AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE
DES MÉTROPOLITAINS**

**AVIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

NOVEMBRE 2025

SOMMAIRE



ÉDITORIAL DE DANIEL SPERLING

IMPACTE+ : LA PAROLE CITOYENNE AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE

En janvier 2025, le Conseil de développement (CoDev) de la Métropole Aix-Marseille-Provence a lancé iMpacte+, une démarche inédite d'écoute citoyenne. L'objectif : comprendre, alors que la Métropole a été créée il y a 10 ans, comment les habitants perçoivent leur quotidien et recueillir leurs propositions pour

améliorer la vie dans notre métropole.

Ces dix dernières années, la Métropole a mis en place les grandes politiques

d'aménagement du territoire et elle a renforcé les liens institutionnels et l'organisation avec ses 92 communes et leurs maires. Le Conseil de développement propose maintenant d'entrer dans une nouvelle ère, celle de la proximité et de la citoyenneté.

Pour cela, nous avons lancé cette initiative ambitieuse, portée par une dynamique collective exceptionnelle.

Cette dynamique est née au sein même du CoDev. De nombreux membres se sont mobilisés dès la phase de préparation, chacun apportant sa sensibilité, son expertise, sa volonté d'agir. Cette mobilisation a essaimé bien au-delà de notre cercle. Le Conseil des Jeunes Métropolitains a fait des propositions très intéressantes et complémentaires. Près de 2 000 habitants ont répondu à l'enquête, et 200 personnes ont assisté à une quinzaine de micro-réunions locales, organisées par les membres du CoDev au sein de leurs réseaux personnels, professionnels ou associatifs.

Nos actions ont été soutenues par de nombreuses Communes et partenaires – institutionnels, associatifs, économiques – soulignant la vitalité et la diversité de notre territoire. Nous avons écouté, sans filtre, ce que les habitants ont à dire. De ces échanges est née une matière riche, précieuse, que nous avons synthétisée pour formuler des propositions concrètes à destination des décideurs métropolitains.

Cet avis s'inscrit dans la continuité de la démarche iMpacte sur les transitions qui s'était conclue par un événement grand public le 5 février 2024 à la grotte Cosquer, en présence de la Présidente de la Métropole, Martine Vassal.

Ces propositions sont le reflet de besoins essentiels : logement, mobilité, formation, lien social, préservation de l'environnement. Elles résonnent avec des actions déjà engagées, mais aussi avec une exigence nouvelle : confier aux citoyens un véritable pouvoir d'agir. Comme l'écrivait Albert Jacquard : « la démocratie ne consiste pas à mettre un bulletin dans une urne tous les cinq ans, mais à participer au quotidien à la construction de la société. »

Nous savons la responsabilité qui est la nôtre. Ces propositions, que nous remettons aux élus, ne nous appartiennent plus seulement : elles sont le fruit d'une intelligence collective et doivent continuer à vivre dans le débat public. Dans un monde traversé par tant d'incertitudes, notre rôle est de faire émerger des pistes d'avenir, pour et avec les citoyens.

C'est ainsi que le CoDev se veut, selon les mots d'Hannah Arendt, « le lieu où l'on pense en commun ce que chacun ne peut penser seul ». Explorateur d'idées, au service de l'intérêt général.

Daniel SPERLING
Président du Conseil de développement

I. S'INFORMER ET COMPRENDRE	P.06
1. Un « portrait du territoire » pour décrire la vie quotidienne des métropolitains	P.06
2. Comprendre la vie quotidienne	P.07
3. 12 enjeux de la vie quotidienne	P.09
4. Paroles d'experts	P.12
II. ALLER VERS ET ÉCOUTER	P.14
1. Améliorer la vie quotidienne dans la Métropole : que nous disent les citoyens ?	P.14
2. Enseignements issus des micro-débats organisés par les membres du CoDev	P.22
III. RÉFLÉCHIR ET PROPOSER	P.29
1. Les propositions du Conseil de développement pour améliorer la vie quotidienne des métropolitains	P.30
2. Axe 1 : Une Métropole des proximités pour répondre aux besoins essentiels des habitants de se loger, de se déplacer et d'accéder aux bassins d'emploi, aux commerces et aux services publics	P.33
➤ PROPOSITION n°1 : Un choc de production de logements	P.33
➤ PROPOSITION n°2 : Une simplification de l'usage des transports en commun grâce à des tarifications plus lisibles et des horaires plus adaptés aux modes de vie	P.36
➤ PROPOSITION N°3 : Une présence physique renforcée de la Métropole pour rapprocher la Métropole des citoyens	P.37
➤ PROPOSITION N°4 : Un plan d'actions pour soutenir les commerces et artisans de proximité	P.39
3. Axe 2 : Une Métropole apaisée, où chacun respecte son environnement et contribue à maintenir la qualité de vie	P.41
➤ PROPOSITION N°5 : Des « Places du quart d'heure » conviviales et animées	P.41
➤ PROPOSITION N°6 : Une meilleure matérialisation des voies publiques destinées aux mobilités douces	P.42
➤ PROPOSITION N°7 : Une prévention des incivilités par un dialogue permanent avec les habitants	P.43
4. Axe 3 : Une Métropole citoyenne qui encourage les initiatives des habitants et l'adaptation des modes de vie aux changements climatiques	P.45
➤ PROPOSITION N°8 : Un plan d'actions pour connaître et faire connaître les initiatives citoyennes qui améliorent la vie quotidienne, en repérer et en soutenir de nouvelles	P.45
➤ PROPOSITION N°9 : Une végétalisation massive des villes et villages et une adaptation des espaces publics et privés aux bouleversements climatiques	P.46
➤ PROPOSITION N°10 : Une valorisation du recours aux entreprises locales et de l'usage de produits locaux (circuits courts) et bio	P.48

REMERCIEMENTS P.50

Ce document a été rédigé et créé sans aucun recours à un outil d'intelligence artificielle.



© MAMP

iMPACTE + UNE DÉMARCHE CITOYENNE

Lundi 27 janvier 2025, les membres du CoDev réunis en séance plénière lancent une nouvelle démarche de réflexion « iMPacte + » pour améliorer la vie quotidienne des habitants à l'occasion des 10 ans de la Métropole. Ils s'engagent à formuler avant la fin de l'année 2025 des propositions à la gouvernance de la Métropole.

Trois étapes ont jalonné leur démarche.

S'INFORMER ET COMPRENDRE

Pour comprendre ce qui fait la vie quotidienne des Métropolitains, nous avons brossé un portrait du territoire et avons entendu des experts

Un « portrait du territoire » pour décrire la vie quotidienne des Métropolitains

Nous nous sommes interrogés sur les aspects qui constituent la vie quotidienne des Métropolitains. Pour cela, nous avons sollicité les agences d'urbanisme du territoire : l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Marseille (Agam) et l'Agence d'urbanisme du Pays d'Aix (Aupa), afin de rassembler les données chiffrées et objectives qui caractérisent cette vie quotidienne et qui peuvent influencer de manière positive ou négative le bien-être des Métropolitains. Un travail de plusieurs semaines qui a abouti à la co-écriture d'un « portrait du territoire » (Rendez-vous pages 7 à 11).

Une réflexion nourrie par de nombreuses expertises

Pour nourrir nos réflexions, nous avons réalisé, avec le soutien des agences d'urbanisme, un benchmark des études, des expériences dans différents territoires sur des notions voisines comme la qualité de vie, le bien-être, l'hospitalité. (Rendez-vous pages 12 à 13).

Nous avons auditionné Mathieu Perona, secrétaire général du CEntre Pour la Recherche EconOMique et ses Applications (Cepremap-Paris), directeur de l'observatoire du Bien-être. Cette audition a permis de poser des éléments de comparaison et d'ouvrir les réflexions à l'échelle nationale.

Nous avons également entendu Hélène Grandclaudon, directrice déléguée de l'Agence de développement et d'urbanisme de la Métropole de Lille qui a piloté un travail sur l'hospitalité territoriale. Ce travail s'est poursuivi avec une démarche sur le bien-être territorial développée dans la métropole lilloise à laquelle le CoDev de Lille a été associé.

ALLER VERS ET ÉCOUTER

Pour connaître les préoccupations des habitants quant à leur vie quotidienne, nous sommes allés à la rencontre des Métropolitains

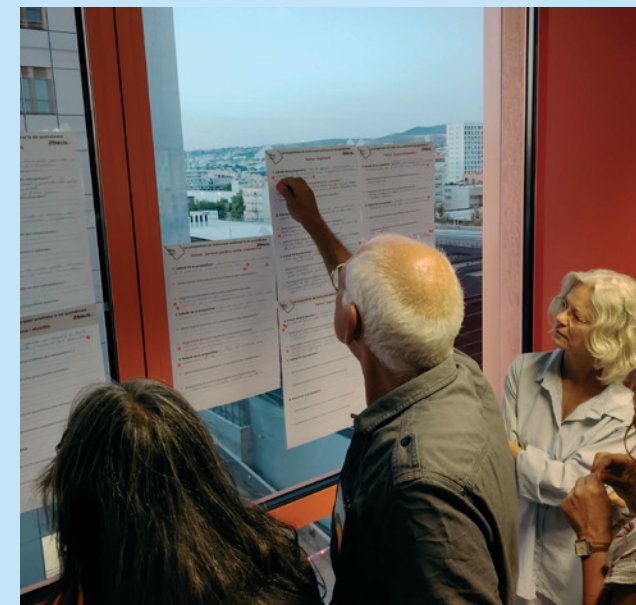
Une grande concertation numérique : 1 870 habitants ont répondu

Pour élargir notre horizon de réflexion, nous voulions connaître les préoccupations des métropolitains sur tous les aspects qui touchent notre vie quotidienne : logement, mobilité, espaces publics et espaces naturels, services publics, santé et commerces, emploi et formation, pouvoir d'achat, tranquillité et sécurité, lien social, activités culturelles et de loisirs, adaptation aux changements climatiques, qualité de l'air et de l'eau (Rendez-vous pages 15 à 21).

1 870 personnes ont participé à cette grande consultation citoyenne qui a été mise en ligne sur une plateforme digitale.

Des micro-débats de proximité pour écouter les habitants

Nous avons décidé d'aller vers les habitants de la métropole en organisant des micro-débats de proximité d'avril à mai 2025, afin de recueillir leurs attentes, leurs fiertés, leurs doutes et les solutions qu'ils souhaitent porter à connaissance de l'institution. Une quinzaine de ces débats ont été organisés à l'initiative de nos membres dans leur entourage professionnel, familial, amical, associatif. Plus de 200 métropolitains ont ainsi participé à ces échanges (Rendez-vous pages 22 à 28).



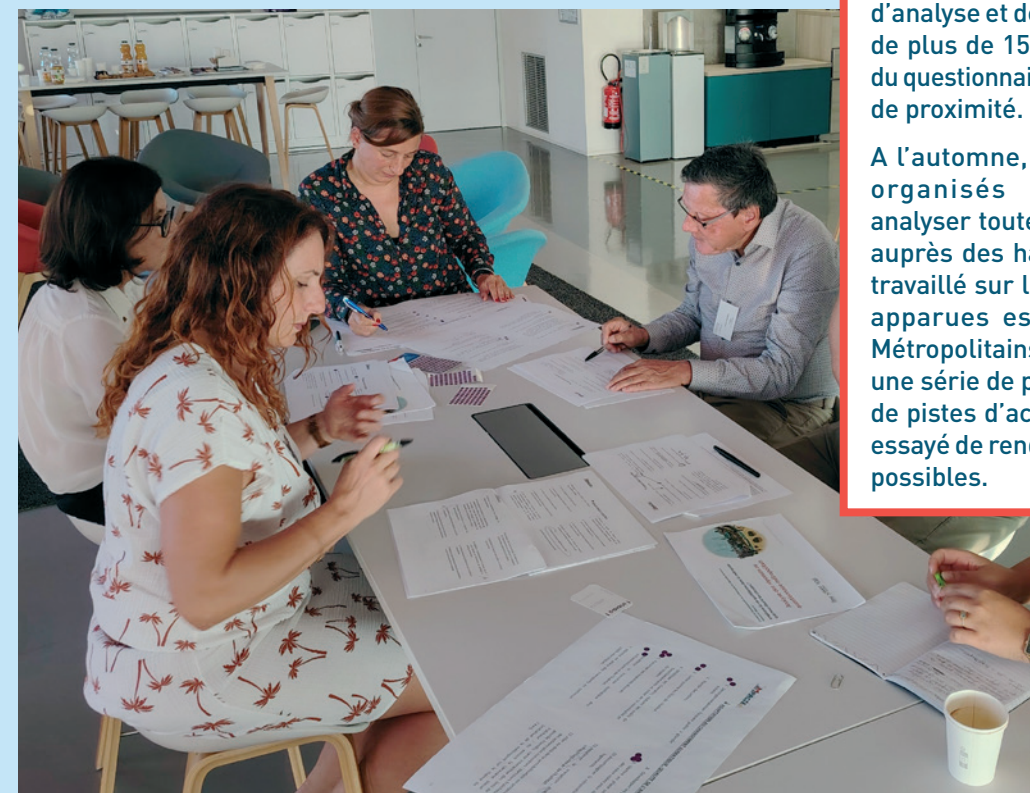
© MAMP

RÉFLÉCHIR ET PROPOSER

Pour forger les propositions que nous souhaitons soumettre aux élus de la Métropole, nous avons mobilisé l'intelligence collective de nos membres

Pendant l'été, les membres du CoDev n'ont pas pris de vacances. Nous avons effectué un travail d'analyse et de réflexion sur la base de plus de 150 propositions issues du questionnaire et des micro-débats de proximité.

A l'automne, nous nous sommes organisés en ateliers pour analyser toute la matière collectée auprès des habitants. Nous avons travaillé sur les questions qui sont apparues essentielles pour les Métropolitains. Nous en avons tiré une série de propositions assorties de pistes d'actions que nous avons essayé de rendre les plus concrètes possibles.



© MAMP



I. S'INFORMER ET COMPRENDRE

UN « PORTRAIT DU TERRITOIRE » POUR DÉCRIRE LA VIE QUOTIDIENNE DES MÉTROPOLITAINS



Qu'est-ce qui constitue la vie quotidienne des métropolitains ? Pour répondre à cette question, nous avons sollicité les agences d'urbanisme (Agam-Aupa) afin de rassembler les données chiffrées et objectives qui caractérisent cette vie quotidienne et qui peuvent influencer de manière positive ou négative le bien-être des métropolitains. Un travail de plusieurs semaines qui a abouti à la co-écriture d'un « portrait du territoire ».

COMPRENDRE LA VIE QUOTIDIENNE DIFFÉRENTS CONCEPTS À PRENDRE EN COMPTE

DES NOTIONS PROCHES ET COMPLÉMENTAIRES POUR ANALYSER LA VIE QUOTIDIENNE

La qualité de vie est un concept multidimensionnel et polysémique, dont la définition varie en fonction des indicateurs mobilisés. Elle est définie par l'Organisation Mondiale de la Santé comme « la perception de sa place dans l'existence, dans son contexte culturel et de valeurs, et en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes ». Elle est influencée à la fois par des facteurs personnels et environnementaux.

Le bien-être correspond à l'état d'une personne dont les besoins essentiels sont satisfaits, et qui possède la capacité de se développer et de se sentir épanouie.

Il repose sur des indicateurs à la fois objectifs et subjectifs, centrés sur l'individu et son ressenti.

La satisfaction représente l'évaluation du bien-être d'une personne, fondée sur sa propre perception de sa qualité de vie. Elle s'effectue souvent en comparaison avec la vie qu'elle souhaiterait avoir, à partir d'indicateurs subjectifs centrés sur le ressenti personnel.

Le bonheur désigne une disposition stable à éprouver des émotions positives telles que la joie, le plaisir ou la gaieté, ainsi qu'à être globalement satisfait de sa vie, tout en ressentant peu d'affects négatifs. Il se mesure à l'aide d'indicateurs objectifs et subjectifs, et constitue, pour certains, une condition nécessaire à la qualité de vie.

Le cadre de vie correspond à l'ensemble multidimensionnel du milieu physique et humain dans lequel évoluent les individus. Il est évalué à partir d'indicateurs objectifs, extérieurs à l'individu, et centrés sur l'environnement ainsi que sur les aménités locales.

LE TERRITOIRE, UN RÔLE ESSENTIEL

Le **territoire** joue un rôle essentiel dans l'analyse de la qualité de la vie quotidienne et du bien-être des individus. En effet, on observe des **variations selon le lieu de vie**, que ce soit entre différentes régions ou à l'échelle d'un même quartier.

Cette dimension spatiale a donné lieu à la notion de bien-être territorial, qui prend en compte les conditions de vie propres à un territoire donné et leur influence sur la perception et l'expérience du bien-être.

Par ailleurs, on constate l'existence d'**inégalités intra-territoriales**, c'est-à-dire des disparités au sein même d'un territoire, entre différents quartiers ou zones géographiques, pouvant affecter de manière significative la qualité de vie des habitants.

OUTILS DE MESURE

Différents outils de mesure ont été développés à l'échelle nationale et internationale pour évaluer la qualité de la vie quotidienne et le bien-être.

L'**OCDE** propose le Better Life Index, un indicateur permettant de comparer la qualité de vie dans différents pays selon plusieurs dimensions (revenu, éducation, environnement, etc.).

L'**OMS** a élaboré le WHOQOL-BREF, un questionnaire qui évalue la qualité de vie perçue à travers plusieurs domaines, tels que la santé, les relations sociales ou encore l'environnement.

L'**Eurofound** utilise l'EQLS (European Quality of Life Survey), une enquête qui mesure les conditions de vie, la satisfaction et le bien-être à travers l'Europe.

Le **Social Progress Index** évalue le développement social des pays indépendamment des indicateurs économiques classiques, en se basant sur les besoins fondamentaux, le bien-être et les opportunités.

L'**INSEE** mesure la satisfaction globale de la vie à travers des enquêtes de perception, recueillant le ressenti des individus sur leur vie en général.

L'**Indice de santé sociale des régions françaises** permet de comparer les territoires sur la base de différents indicateurs sociaux, tels que l'emploi, la santé ou la cohésion sociale.

Des démarches locales viennent compléter ces outils en adaptant les indicateurs aux spécificités des territoires.



La Métropole Aix-Marseille-Provence : un vaste territoire étendu sur 92 communes

12 ENJEUX DE LA VIE QUOTIDIENNE



1 • Évoluer dans un environnement sain et durable

L'**accès aux soins est plutôt bon** d'après l'indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée, même si des **temps d'attente parfois longs** peuvent être observés pour certains services de santé.

On note également une **prévalence marquée de certaines pathologies**, notamment le diabète et les **maladies respiratoires**, qui constituent des problématiques sanitaires importantes.

La **pollution atmosphérique** reste préoccupante, avec des niveaux **au minimum trois fois supérieurs aux recommandations** actuelles en matière de qualité de l'air.

Le **réchauffement climatique** représente un défi majeur, avec une **augmentation des températures estivales de +2,5°C d'ici 2050**, ainsi qu'un accroissement du nombre de nuits chaudes estimé à +74 d'ici 2100.

L'enjeu principal est donc de **garantir un environnement favorable à la santé**, en agissant à la fois sur les déterminants environnementaux et sanitaires.



2 • Bien vieillir dans la Métropole

La **population vieillit** progressivement, avec **39 190 bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie**, ce qui témoigne d'un besoin croissant d'accompagnement des personnes âgées.

Parmi les **personnes de plus de 75 ans, 42 % vivent seules, et 90 % résident à domicile**, ce qui souligne l'importance du maintien à domicile et de l'isolement potentiel de cette tranche d'âge.

Le territoire dispose de **14 749 places en EHPAD**, mais développe également **de nouvelles formes d'habitat inclusif**, plus adaptées aux besoins actuels des seniors.

Si l'**espérance de vie** reste élevée, l'**espérance de vie sans incapacité** demeure faible, ce qui interroge sur la qualité de la vieillesse et la nécessité de renforcer les politiques de prévention et d'accompagnement.

L'enjeu est donc d'**adapter les logements et les quartiers aux besoins spécifiques des personnes âgées**, afin de leur garantir autonomie, sécurité et qualité de vie.



3 • Grandir et accéder à une éducation de qualité

L'**offre de garde** reste **insuffisante**, avec seulement **1 place en crèche pour 5 enfants**, ce qui limite les possibilités d'accueil pour les tout-petits.

Dans le secteur scolaire, **82 % des établissements sont publics**, mais on constate une **perception de meilleure qualité de l'enseignement privé** de la part de certaines familles.

Le **décrochage scolaire** demeure préoccupant, avec **16 % de jeunes non insérés**, un taux qui peut atteindre **jusqu'à 26 % dans certaines communes** du territoire.

L'université locale est **dynamique et reconnue**, mais elle fait face à une **fuite des diplômés** qui quittent souvent la région après leurs études, notamment en raison d'un manque d'opportunités professionnelles adaptées.

L'enjeu est donc de **faciliter l'accès des jeunes à une formation adaptée aux métiers du territoire**, afin de renforcer leur insertion et de répondre aux besoins locaux en compétences.



4 • Accéder à un emploi adapté

Le territoire compte **794 000 emplois**, dans une économie diversifiée, mais qui présente néanmoins **des fragilités structurelles** affectant sa résilience et son dynamisme.

On observe un taux d'emploi faible, accompagné d'un **déficit estimé à environ 40 000 postes**, ce qui limite les perspectives d'insertion professionnelle pour une partie de la population.

La **croissance des emplois non salariés** est notable, avec une **hausse de 26 %**, traduisant une évolution des formes d'emploi.

Une **inadéquation entre les profils disponibles et les besoins des recruteurs** persiste, rendant difficile la mise en relation efficace entre l'offre et la demande d'emploi.

L'enjeu est donc de **réduire cet écart entre l'offre et la demande, tout en adaptant les politiques d'emploi aux attentes et aux parcours des jeunes actifs**.

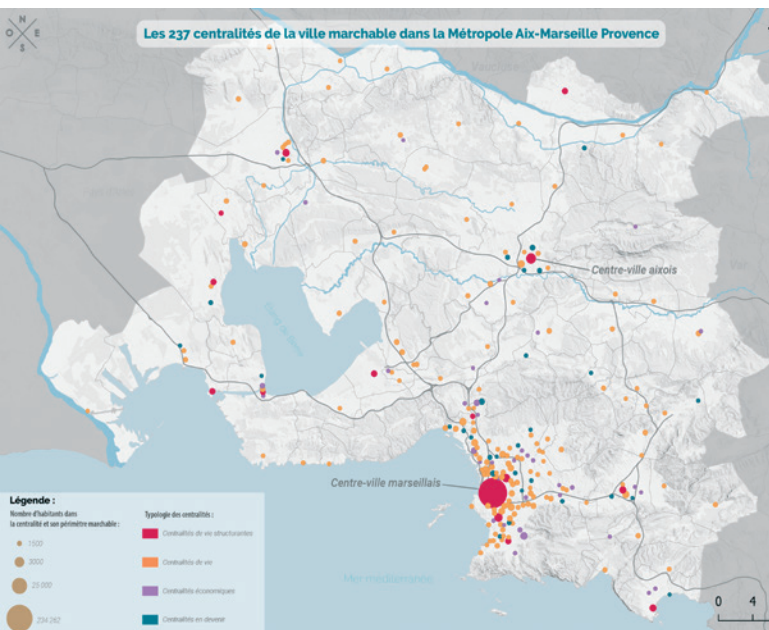


5 • Accéder à un logement abordable et désiré

L'accès au logement reste marqué par de nombreuses difficultés, notamment en raison de **prix élevés** et de **taux d'emprunt importants**, rendant l'achat ou la location difficile pour de nombreux ménages. Dans le **parc social**, l'attente demeure longue avec **105 800 demandes d'HLM enregistrées fin 2023**.

On observe également une forte **tension immobilière**, illustrée par une **hausse des prix de 33% en 10 ans** et une **baisse de 16% du parc locatif privé entre 2022 et 2023** dans les Bouches-du-Rhône selon l'UNIS. Le logement représente par ailleurs le **premier poste de dépenses des ménages (27%)**, ce qui freine la mobilité résidentielle. Face à cette situation des **alternatives** se développent, telles que l'**habitat participatif**, l'**habitat intergénérationnel** ou encore le **coliving**, répondant à de **nouvelles attentes** en matière de logement.

L'enjeu est donc de **concilier le développement de l'offre de logements, la sobriété foncière** imposée par la démarche **Zéro Artificialisation Nette**, et ces **nouvelles formes d'habitat** plus adaptées aux besoins actuels.



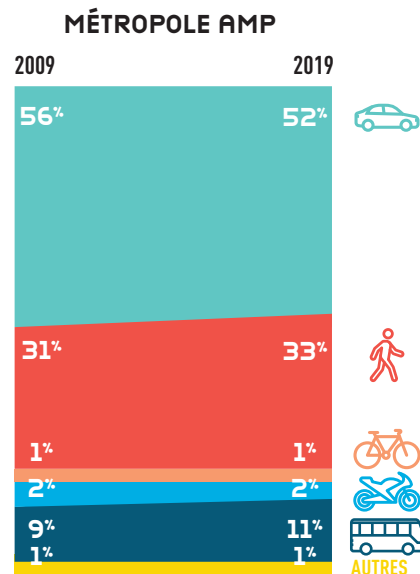
© MAMP



6 • Se déplacer au quotidien

Le territoire présente un **taux de motorisation important**, avec **84% des ménages motorisés en 2019**. Parallèlement, on observe une baisse de la mobilité globale, avec **3,4 déplacements par jour et par personne** cette même année. À Marseille, la congestion reste forte : la ville se classe **4e la plus embouteillée de France**, avec **93 heures perdues par an dans les bouchons**. Malgré une **baisse de 33% des accidents routiers en 5 ans**, leur nombre demeure élevé.

Les **déplacements** sont en majorité **internes aux bassins de mobilité**, avec une **hausse des mobilités douces** visible. Couplée avec les effets du télétravail une **réduction des émissions de CO₂**, pourrait être observée.



L'enjeu est donc de **réduire l'usage de la voiture** individuelle et de **développer des alternatives** via les **modes doux** et les **transports en commun**.



7 • Accéder aux services et équipements de proximité

La métropole compte **237 centralités**, selon le concept de « **ville du quart d'heure** », visant un accès rapide aux services essentiels. Pourtant, **58% de la population n'a pas accès aux fonctions du quotidien en moins de 15 minutes**.

Les **commerces et services** restent **fortement concentrés dans les centralités**, avec en moyenne **1 commerce/service pour 100 habitants**, contre **0,5 en dehors** de ces zones.

L'enjeu est de **favoriser la vie de quartier**, en **reconnectant les fonctions du quotidien** dans un territoire vaste et éclaté.



8 • Consommer au plus proche de ses besoins

La métropole compte **11 000 commerces et services de proximité**, mais ils font face à la **concurrence du commerce discount** et à une **forte progression du e-commerce (+10% en un an)**.

Dans le même temps, on observe l'**émergence de pratiques responsables** : **circuits courts, bio, vrac, localisme**, avec **plus de 160 lieux de vente directe / bio / locale / vrac** dans la métropole.

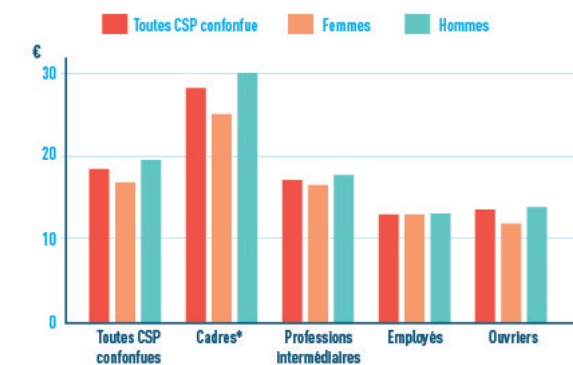
Cependant, **90% des productions maraîchères** et **95% des fruits locaux sont exportés**, ce qui limite l'ancrage local de l'alimentation.

L'enjeu est de trouver un équilibre entre proximité et livraison à domicile, localisme et hausse des prix.



9 • Avoir un revenu et un pouvoir d'achat décents

SAL 61 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2022



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés
Champ : Salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, statuts salariés des particuliers employeurs

Le **pouvoir d'achat** reste la **préoccupation majeure des ménages**, dans un contexte de **taux de pauvreté élevé (18,4 %)** et de **fortes disparités socio-économiques**, avec la présence de poches de précarité.

Les **inégalités de revenus** sont marquées, qu'il s'agisse des **écarts femmes/hommes**, entre **générations** ou entre **quartiers**.

L'enjeu est de **donner une place à chacun** et de **favoriser la mixité sociale** sur l'ensemble du territoire.



10 • Accéder aux espaces de nature, de culture et de loisirs

La métropole compte **50 % d'espaces naturels**, mais leur **accessibilité reste inégale**, notamment en raison de **forêts majoritairement privées**.

Le **tourisme** est un **domaine d'excellence** avec **9 millions de visiteurs par an**, mais la **location saisonnière** soulève des **enjeux économiques et sociaux**.

L'offre **culturelle et sportive** est **riche**, mais reste **concentrée dans les pôles urbains**. Le **dynamisme croissant des industries culturelles et créatives** contribue au **bien-être** et à l'**attractivité** du territoire.

L'enjeu est de **concilier accueil, accès pour tous** et **préservation de l'environnement**.



11 • Évoluer dans un climat de confiance et vivre ensemble

Le territoire bénéficie d'une **forte dynamique associative** et de l'**économie sociale et solidaire**, avec **50 000 associations** et **450 000 bénévoles**, qui contribuent activement au **vivre-ensemble**.

Mais le **taux de criminalité** reste supérieur à la moyenne nationale, notamment pour les **cambriolages** et les **infractions liées aux stupéfiants**, avec une **hausse des crimes et délits entre 2016 et 2023**.

L'enjeu est de **renforcer la cohésion sociale**, face à une **archipélisation (fracture sociale) croissante du territoire**.



12 • Accéder aux outils numériques et les utiliser

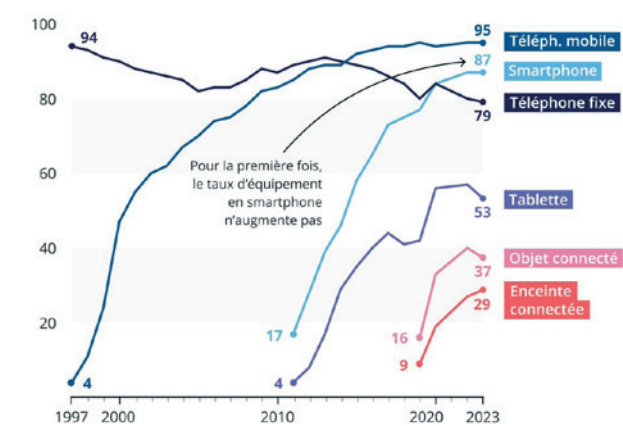
La métropole bénéficie d'une **couverture numérique élevée** (93 % >30 Mb, 80 % fibré), dans un contexte de **mutation rapide des usages** (objets connectés, IA).

Mais des **inégalités persistent** : **1 personne sur 6 en situation d'illectronisme** en Région Sud, avec de fortes difficultés chez les plus de 80 ans.

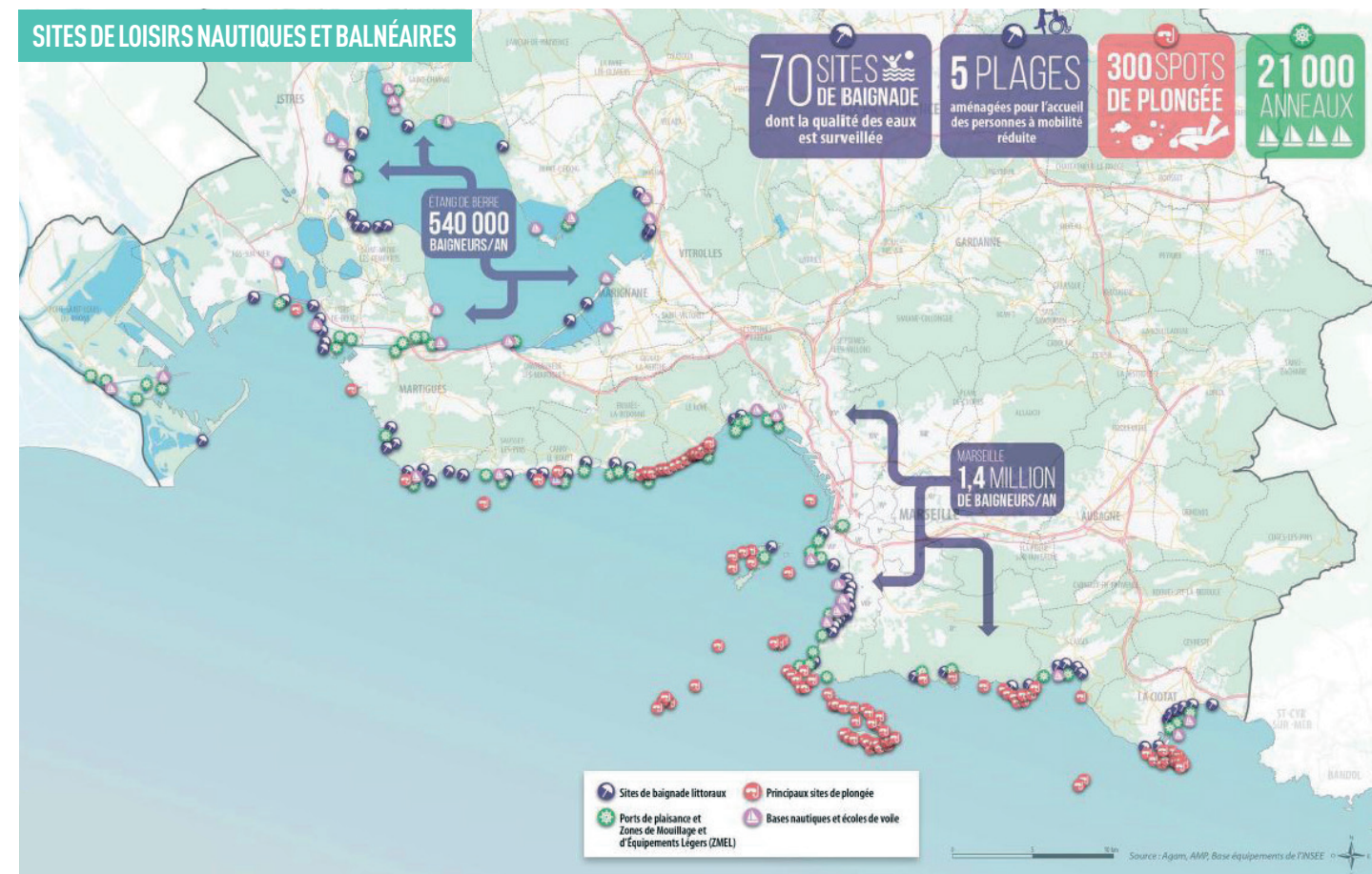
L'enjeu est de réduire la **fracture numérique** pour garantir un **accès équitable aux outils et services numériques**.

Les taux d'adoption des équipements courants se stabilisent, les équipements les plus récents continuent de se diffuser

Evolution du taux d'équipement des répondants (%)



© MAMP



© MAMP

PAROLES D'EXPERTS

Pour nourrir nos réflexions, nous avons réalisé, avec le soutien des agences d’urbanisme, un benchmark des études, des expériences dans différents territoires sur des notions voisines comme la qualité de vie, le bien-être, l’hospitalité.

Nous avons auditionné Mathieu Perona, secrétaire général du CEntre Pour la Recherche ÉconoMique et ses Applications (Cepremap-Paris), directeur de l’observatoire du Bien-être. Cette audition a permis de poser des éléments de comparaison et ouvrir les réflexions à l’échelle nationale.

Nous avons également entendu Hélène Grandclaudon, directrice déléguée de l’Agence de développement et d’urbanisme de la Métropole de Lille qui a piloté un travail sur l’hospitalité territoriale. Ce travail s’est poursuivi avec une démarche sur le bien-être territorial développée dans la métropole lilloise à laquelle le CoDev de Lille a été associé.



MATHIEU PERONA
Secrétaire général du CEntre Pour la Recherche Économique et ses Applications (Cepremap-Paris) et directeur de l’Observatoire du Bien-être

Pourquoi est-il important de mesurer le bien-être ?

Si l’action publique n’a pas pour objectif le bien-être des générations actuelles et futures, on peut se demander à quoi elle sert. Et comment savoir si elle remplit cet objectif si on ne le mesure pas ?

La notion de bien-être comporte une part de subjectivité. Comment la mesurez-vous objectivement ?

Le bien-être est une notion intrinsèquement et entièrement subjective ! On peut définir des conditions objectives générales du bien-être, mais le bien-être lui-même est un ressenti. On ne peut donc le mesurer vraiment qu’en posant directement la question aux personnes concernées. Depuis plus de 50 ans, la recherche a développé un ensemble de questions de référence qui couvrent tant les dimensions essentielles du bien-être – satisfaction, bonheur, sens de sa vie, confiance – que des éléments plus spécifiques – travail, relations avec les proches, sentiment de sécurité. Ces questions sont désormais utilisées dans les grandes enquêtes statistiques nationales et internationales.

Quels sont les éléments, les aspects qui influencent le plus le bien-être individuel ?

Dans ces enquêtes, les aspects qui ont le plus d’influence sur la satisfaction dans la vie sont, en partant de ce qui compte le plus, la santé (physique et mentale), les relations humaines (amis et famille), la sécurité économique (avoir un revenu régulier), le niveau de vie et le contact avec la nature. On a tendance à donner beaucoup de poids au revenu. C’est effectivement un facteur majeur pour les personnes aux revenus les plus modestes, mais l’effet d’une augmentation du revenu supplémentaire diminue au fur et à mesure que le revenu augmente, jusqu’à devenir peu significatif quand on fait partie des 25 % les plus riches (un revenu mensuel de 3 500€/mois pour une personne seule, à peu près). Par contraste, les autres facteurs sont souvent de grands oubliés de la politique publique.

C’est donc une notion qui est variable selon les conditions de vie de chacun mais qui peut aussi évoluer au cours de la vie ?

Les évolutions de l’état de santé, de la situation économique, familiale et émotionnelle donnent le rythme de l’évolution de plusieurs dimensions du bien-être. Sur l’ensemble de la vie, la satisfaction et le sentiment de sens ont tendance à diminuer avec l’âge chez les adultes. Sur les dernières décennies, on observe une réduction marquée de la satisfaction des jeunes générations, qui font face à des conditions d’entrée dans l’âge adulte de plus en plus difficiles.

L’accès aux services publics est-il un élément qui influence beaucoup le niveau de bien-être ?

Le bien-être est très sensible aux chocs négatifs : perte d’emploi, deuil, déclenchement d’une maladie importante. Les services publics jouent un rôle de prévention (éducation, formation continue, santé publique préventive) et d’accompagnement (aides matérielles et morales, indemnisation, traitements) face aux grands risques de la vie. Ils constituent donc un socle important pour le bien-être. De fait, les pays en tête des classements internationaux de bien-être ont des services publics généreux et d’accès universel.

En quoi un territoire dans lequel les habitants se sentent bien favorise-t-il de meilleures relations sociales, une plus grande confiance en l’avenir, un plus fort sentiment d’appartenance ?

Cette question prend le problème à l’envers. Un territoire qui favorise les bonnes relations sociales – avec des lieux de sociabilité et un espace public partagé et inclusif –, une confiance dans l’avenir – avec des perspectives de vie qui permettent de s’y projeter à long terme – et un sentiment d’appartenance – au travers de symboles et de valeurs communes – est un territoire où les habitants se sentiront mieux.



HÉLÈNE GRANDCLAUDON
Directrice déléguée de l’Agence de développement et d’urbanisme de la Métropole de Lille.

Vous avez piloté une démarche sur la définition et la mesure du bien-être territorial dans la métropole lilloise, pourquoi et comment ?

Le contexte de crises multiples conduit les territoires à repenser leurs priorités, imaginer d’autres modes de développement et à s’interroger sur ce qui compte vraiment, ce qui est à préserver et développer aujourd’hui, tout en considérant le bien-être des générations futures.

Lancée en 2020, cette démarche s’inscrit dans une dynamique de renouvellement des indicateurs de développement territorial. Elle vise à susciter et animer des espaces de débats pour construire une vision partagée du bien-être territorial qui ne se réduise pas aux préférences individuelles.

La première phase de la démarche a permis de développer une méthode (supports et outils narratifs, visuels et ludopédagogiques) pour que les Communes définissent, avec leurs habitants, le bien-être territorial et choisissent les indicateurs pertinents. La seconde phase, en cours, s’appuie sur une définition consolidée et sur la dynamique partenariale engagée pour développer un ensemble d’indicateurs plus restreint à l’échelle des communes du SCoT de Lille Métropole.

Pour vous, sur quels piliers repose le bien-être territorial ?

Multidimensionnel et systémique, il correspond à la possibilité pour l’ensemble des habitants, dans leur diversité, de satisfaire leurs besoins fondamentaux et de mener une vie épanouie. Il repose sur la qualité du cadre de vie, sur la capacité pour chacun de mobiliser les ressources du territoire et sur les aspirations de la population. Pour être durable, il doit s’inscrire dans le respect des limites environnementales.

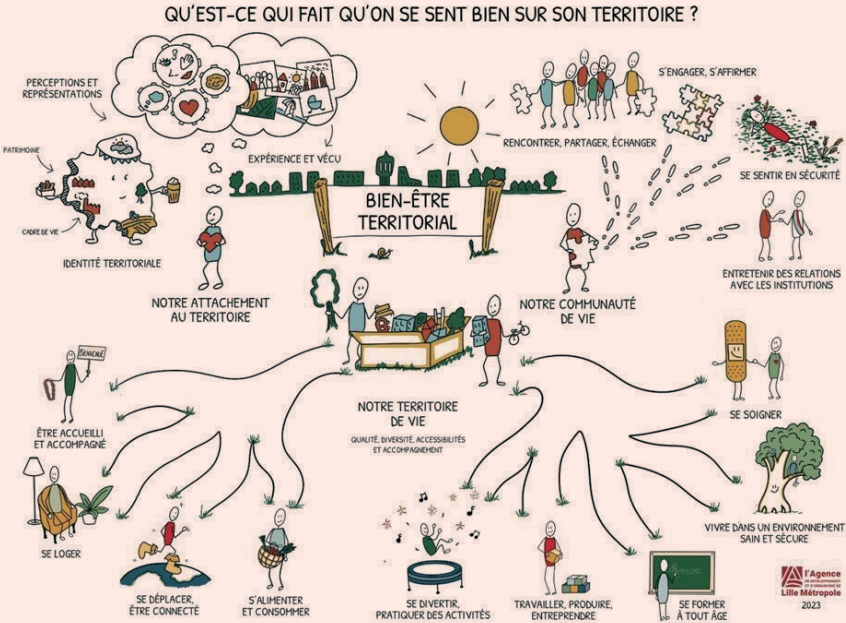
Quels indicateurs avez-vous pu mettre en place ?

- Pour évaluer le bien-être territorial, nous avons élaboré un tableau de bord avec un large ensemble d’indicateurs :
- objectifs : comme le taux de participation aux élections

- municipales, la part de licenciés sportifs ou la qualité de l’air.
- subjectifs : à développer via des enquêtes auprès des habitants, comme la satisfaction vis-à-vis de ses conditions de travail et d’emploi, ou encore le sentiment d’attachement au territoire.

Vous êtes passés de la notion d’attractivité à celle d’hospitalité territoriale, en quoi permet-elle de prendre en compte la notion de bien-être ?

La notion d’attractivité est souvent définie comme la capacité d’un territoire à capter des flux économiques, financiers et démographiques, dans une logique de compétitivité avec les autres territoires. La notion de bien-être territorial est au cœur du concept d’hospitalité, l’objectif étant non seulement d’attirer et accueillir une diversité de publics, mais aussi de les retenir et de prendre soin des habitants déjà présents. L’hospitalité sous-tend donc la question de la qualité de vie et de la capacité pour tous à s’épanouir sur le territoire.



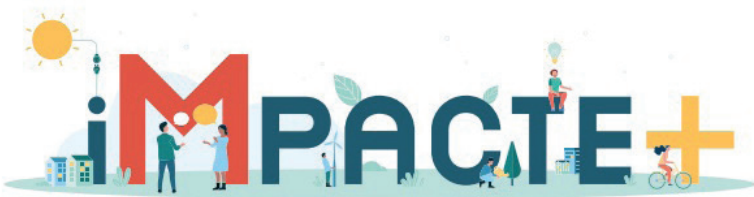
Cette démarche s’est voulue participative et partenariale, comment le Conseil de développement de la Métropole Lilloise a-t-il contribué à la démarche ?

Mesurer le bien-être territorial peut susciter des débats et représente donc un enjeu citoyen. Il est ainsi essentiel d’associer les habitants et acteurs du territoire afin de partager leur expertise d’usage et leurs points de vue sur ce qui compte. Dans cette optique, plusieurs temps de réflexion collective avec le Conseil de développement ont permis, en testant différents outils (auto-enquête, création de cartes postales...), d’identifier les critères de bien-être territorial et de choisir une série d’indicateurs pour en rendre compte. Aujourd’hui, le Conseil de développement est intégré à la gouvernance de la démarche.



II. ALLER VERS ET ÉCOUTER

AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE DANS LA MÉTROPOLE : QUE NOUS DISENT LES CITOYENS ?



Vos propositions,
pour répondre aux enjeux de la vie quotidienne



ENSEMBLE, IMAGINONS PLUS DE PROJETS
POUR VIVRE MIEUX D'ICI 2030.

UNE VASTE ENQUÊTE POUR MESURER ET ANALYSER LES ATTENTES DES CITOYENS

- Le Conseil de développement de la Métropole Aix-Marseille-Provence (CoDev) a lancé une consultation citoyenne dans le cadre de la démarche iMpacte+, visant à recueillir les perceptions et propositions des habitants pour améliorer leur vie quotidienne. Cette enquête s'inscrit dans une démarche innovante d'ouvrir les réflexions menées au sein du CoDev à un maximum de citoyens de la Métropole.
- Grâce à cette enquête, 1870 avis ont été recueillis, par une large diffusion numérique et de l'affichage urbain. La quasi-totalité du territoire est couvert, seulement 4 communes n'ont aucun répondant.
- Cependant, de fortes distorsions existent entre le profil des répondants et la structure de la population. Les résultats de cette enquête doivent être appréciés au regard de la surreprésentation des personnes diplômées du supérieur, des seniors, et des femmes.

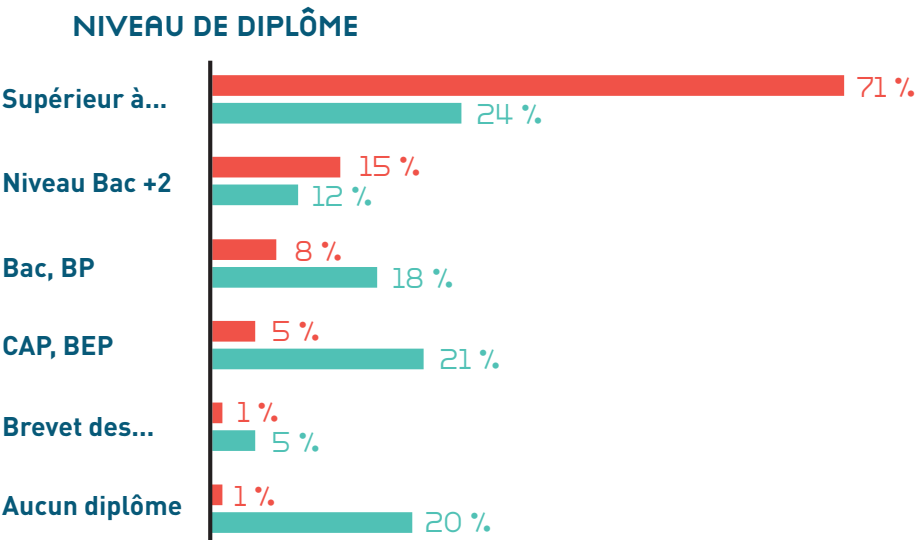
UN HABITANT SUR MILLE A RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE

	Nombre de répondant	Taux de participation (sur l'ensemble de la pop.)
Marseille	724	0,8 %
Aix	161	1,1 %
Villes Moyennes	281	0,7 %
Petites villes	627	1,5 %
Villages	75	1,1 %

12 villes moyennes = entre 20 et 100 000 habitants,
49 petites villes = entre 5 et 20 000 habitants,
29 villages = moins de 5 000 habitants

PROFIL DES RÉPONDANTS, COMPARÉ AU PROFIL DES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE

● Part répondants questionnaire ● Part population AMP



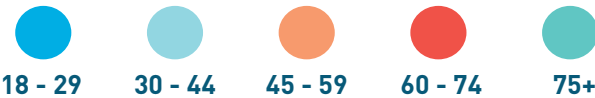
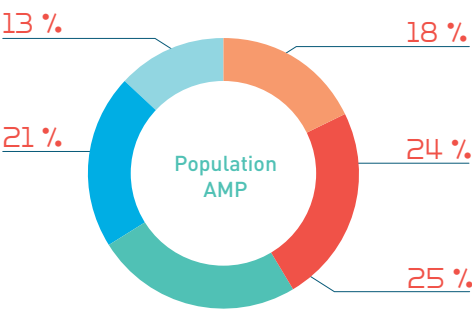
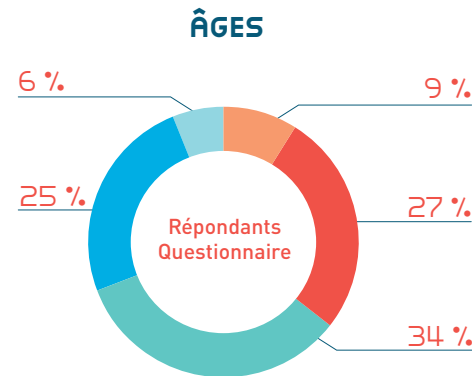
STATUT DU LOGEMENT D'OCCUPATION

	Répondants	Population Métropole
Propriétaire	74 %	50 %
Locataire	22 %	47 %
Autre	4 %	3 %

NOMBRE D'ENFANT(S) DE -18 ANS PAR MÉNAGES

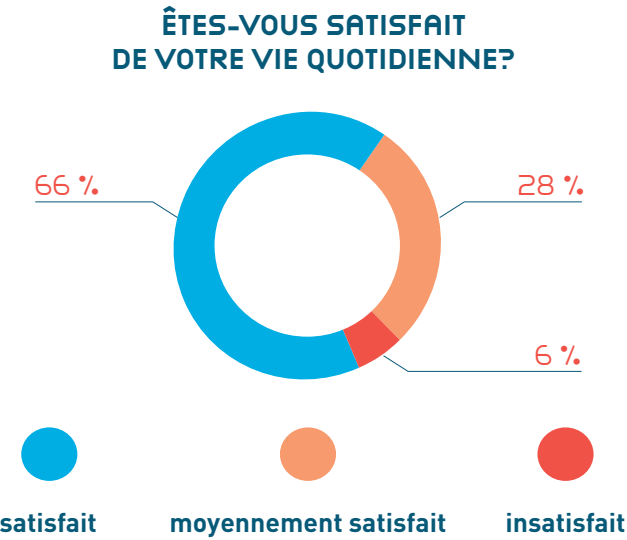
Nombre d'enfant(s)	Répondants	Population Métropole
0	63 %	47 %
1	17 %	24 %
2	17 %	20 %
3	3 %	6 %
4 ou +	1 %	2 %

Cette enquête aborde un panel de thématiques variées et transversales, permettant de cerner les attentes et les priorités des citoyens concernant leur vie quotidienne : logement, mobilité, espaces publics et naturels, services et commerces, emploi...



UN LARGE CONSENSUS : IL FAIT BON VIVRE DANS LA MÉTROPOLE

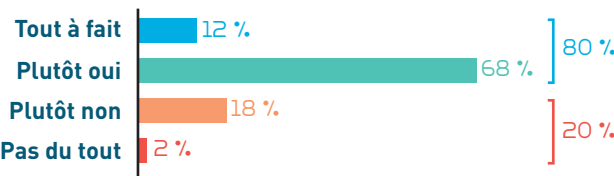
- La grande majorité des répondants sont satisfaits de leur vie quotidienne, avec 10% de « très satisfaits », 55% de « satisfaits » et seulement 6% d'insatisfaits et 1% de très insatisfaits.



- Cette satisfaction est cependant variable selon les tranches d'âges et l'origine géographique. Les jeunes (18-29 ans) sont nettement plus positifs vis-à-vis de leur quotidien avec 74% de « satisfaits ». Les classes d'âges actives (30-59 ans) expriment plus de réserve, en restant près de la moyenne (64%), tout comme les plus âgés (60 ans et+) avec 66%.
- Territorialement, Aix-en-Provence et les villages de la métropole se démarquent par une satisfaction élevée (74% et 80%), alors que les répondants marseillais sont plus critiques avec 55% de « satisfaits ».
- Il n'y a pas de différence notable entre les genres ou entre les niveaux de diplôme.

	Satisfaits
Marseille	55 %
Aix	74 %
Villes moyennes	73 %
Petites villes	71 %
Villages	80 %

DIRIEZ-VOUS QU'IL FAIT BON VIVRE SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE



- Les citoyens sont invités à répondre à cette question à l'issue des 10 questions thématiques, et montrent à nouveau un sentiment largement positif. 80% des répondants considèrent qu'il fait « bon vivre » dans la métropole.
- Un plébiscite en matière de cadre de vie chez les jeunes et les plus âgés avec 84%, mais légèrement en dessous de la moyenne pour les actifs (76%).
- Pour qualifier ce sentiment, les répondants évoquent des sujets récurrents comme le climat et l'environnement naturel, le cadre de vie, l'offre culturelle, sociale et de services, la mixité sociale et la diversité culturelle.
- Pour les personnes ayant répondu négativement, les arguments évoqués concernent la pollution (air, sonore, visuelle), les problématiques de mobilité et le manque de transport en commun, les incivilités et le sentiment d'insécurité, l'urbanisation excessive menaçant les espaces naturels et les inégalités territoriales.



« La diversité des paysages et la proximité mer/montagne compensent beaucoup. »
« Dans mon village, la qualité de vie est incomparable. »



« Les incivilités pèsent sur le quotidien. »
« Les transports sont tellement compliqués que ça gâche le sentiment de bon vivre. »

ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET LOGEMENT, LE TRIPTYQUE PRIORITAIRE

- Pour une majorité de répondants, ces 3 thèmes sont ceux qui contribuent le plus à la qualité de leur vie quotidienne. Bien que l’environnement arrive en tête des réponses, ce thème n’est pas une priorité unique, mais s’inscrit dans un socle d’enjeux communs à articuler de manière cohérente pour améliorer la qualité de la vie quotidienne à l’échelle métropolitaine.
- Les jeunes (18-29 ans) mettent plutôt en avant l’importance des liens sociaux (comme les personnes non-diplômées mais sur un panel faible). Les plus âgés évoquent le thème de la santé comme prioritaire.

UN ÉQUILIBRE D’ENJEUX AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE

Logement et urbanisme : des besoins persistants de plus en plus liés à l’environnement

Le logement est une préoccupation forte et transversale, évoquée dans plusieurs thèmes. Les attentes exprimées par les répondants dépassent la seule question de l’accès au logement.

- Trois priorités transversales :
- Qualité des espaces extérieurs (espaces verts, propreté, végétalisation).
 - Adaptation au changement climatique (isolation, confort thermique).
 - Services et équipements de proximité (commerces, équipements publics).
- Différences sociodémographiques :
- Les plus jeunes mettent en avant les enjeux de lien social.
 - Les seniors : logement adapté au vieillissement.
 - Les personnes moins diplômées : accès et coût du logement.

Différences territoriales :
Marseille et Aix : coût du logement et densification critiqués.
Villages : crainte de la bétonisation et perte d’identité.

« Stopper la construction de résidences sans espaces verts ni stationnements. Prioriser les rénovations et logements sociaux bien intégrés. »

L’accès aux commerces et services, notamment de santé, essentiel à la vie quotidienne

- Les répondants évoquent la nécessité de vivre dans un environnement sain et praticable par tous les publics.
- Trois priorités :
- Accès aux soins
 - Accès aux équipements
 - Accès à une alimentation de qualité
- Tout en prenant en compte l’évolution des besoins à chaque âge.

Mobilité et aménagement : un enjeu structurant

La mobilité apparaît comme un paramètre essentiel dans la vie quotidienne, combinant des enjeux liés à l’accessibilité (financière et handicap), au climat et au rythme de vie. Le besoin d’apaiser les déplacements est évoqué de manière récurrente et transversale : mobilité active (vélo, marche), desserte plus régulière, intermodalité, proximité des services.

Thème le plus consensuel :
Transports collectifs jugés insuffisants.

- Trois priorités :
- Développement du train et des lignes structurantes.
 - Plus de fréquence, d’interconnexion et d’horaires étendus.
 - Accessibilité universelle (personnes âgées, handicap).

Différences sociodémographiques :

- Les jeunes et personnes diplômées : plébiscitent le vélo et la marche.
- Les seniors et les personnes moins diplômées : évoquent la gratuité* et les enjeux d’accessibilité.

Différences territoriales :
Villages/petites villes : désenclavement, transport vers les zones d’emploi.
Marseille : saturation routière, besoin de métro/tram performant.

« Développer des pistes cyclables sécurisées entre les quartiers et les gares TER. »

L’environnement urbain et naturel au cœur des préoccupations

Si l’environnement n’est pas la seule priorité, il constitue un socle commun de préoccupations fortement transversal (cadre de vie, espace public, santé, loisirs, mobilités, urbanismes...).

- Attentes transversales :
- Propreté et collecte plus efficace des déchets.
 - Végétalisation massive des rues.
 - Préservation de la biodiversité et des terres agricoles.

Différences territoriales :
Marseille : insistance sur les enjeux de propreté, de gestion des déchets et sur la requalification/végétalisation des espaces publics.
Villages : priorité donnée à la préservation des terres agricoles et du cadre de vie.

« Végétaliser les trottoirs et cours d’école pour créer de la fraîcheur et du lien social dans les quartiers. »

Différences sociodémographiques :

- Les femmes : évoquent majoritairement les thèmes de la santé, de l’alimentation et du bien-être.
- Les plus jeunes : les sports et les loisirs.
- Les seniors et les personnes moins diplômées : l’accès aux soins.

Différences territoriales :
Villages/petites villes : déficit de services de santé.

« On attend plus de soutien aux commerces de proximité. »
« Dans certains villages, impossible d’avoir un médecin. »

L’emploi et la formation, clef de voûte dans l’accès à un quotidien agréable

Si la formation puis l’emploi sont vecteurs d’épanouissement personnel, ils sont surtout pourvoyeurs d’un revenu qui conditionne presque entièrement les conditions de vie des individus. Les attentes des répondants vis-à-vis de ce thème très transversal sont variables selon le profil.

- Priorités :
- Aide à l’installation de nouvelles entreprises.
 - Mieux équilibrer vie professionnelle et vie personnelle.
 - Adapter l’offre de formation aux besoins en emplois du territoire.

Différences sociodémographiques :

- Les hommes : innovation, entrepreneuriat.
- Les femmes : conditions de travail, équilibre vie pro/perso.
- Les jeunes : formation et flexibilité.
- Les seniors : emploi local, stabilité.

« Faciliter les reconversions, surtout pour les jeunes et seniors ».
« Avoir des tiers-lieux et coworking accessibles. »

Le pouvoir d’achat : une préoccupation centrale

C’est un thème fortement transversal. Les priorités évoquées par les répondants montrent une attention pour des besoins concrets, quotidiens et durables. Ces résultats traduisent un attachement à la qualité du cadre de vie, à la santé, et à une consommation responsable.

Préoccupations principales :
Logement abordable, coût des transports, alimentation.

Différences sociodémographiques :

- Les personnes les moins diplômées : évoquent des solutions immédiates sur les transports, et le logement.
- Les personnes les plus diplômées : axent leurs priorités sur l’alimentation durable et la culture.

Différences territoriales :
Villages: priorité sur le coût des déplacements quotidiens.

« Le logement est trop cher, on est exclus de Marseille et Aix. »
« Pourquoi ne pas encadrer les loyers ? »

Incivilités et sécurité : des attentes fortes

Ces sujets sont évoqués de manière variable selon les territoires, mais témoignent d’une volonté d’ordre, de respect mutuel et de sécurité dans l’espace public, en particulier pour les publics vulnérables.

Thèmes récurrents :
Incivilités, trafics, sécurité des femmes.

Différences sociodémographiques :

- Les femmes et les plus jeunes : protection des femmes.
- Les seniors et les personnes les moins diplômées : présence policière.

Différences territoriales :
Marseille : sentiment fort d’insécurité.
Villages : prévention, dialogue et sensibilisation.

« Lutter contre les incivilités par la prévention, l’éducation et la responsabilisation collective. »

Lien social, culture et loisirs : un enjeu plus discret mais présent

Ces thématiques recueillent moins de voix, mais témoignent d’un désir de lien, de coopération et de vivre-ensemble, surtout dans une logique de cohésion territoriale.

Trois priorités :
Revitaliser les centres-villes, créer des espaces conviviaux, renforcer la participation citoyenne.

Différences sociodémographiques :

- Les femmes : vivre-ensemble.
- Les hommes : sécurité et animation des centres.

Différences territoriales :
Villages : activités collectives/associatives locales.

« Créer des lieux de rencontre intergénérationnels avec jardins partagés, centre de santé, et animations culturelles »

L’adaptation au changement climatique, socle des trajectoires de développement

Évoquée par les répondants dans presque tous les autres thèmes, cette préoccupation centrale irrigue les préoccupations du quotidien.

Priorité absolue :
Végétalisation massive pour lutter contre les îlots de chaleur.

Différences sociodémographiques :

- Les jeunes : mobilité durable.
- Les seniors : préservation terres agricoles.
- Les personnes moins diplômées : qualité de l’eau et air.

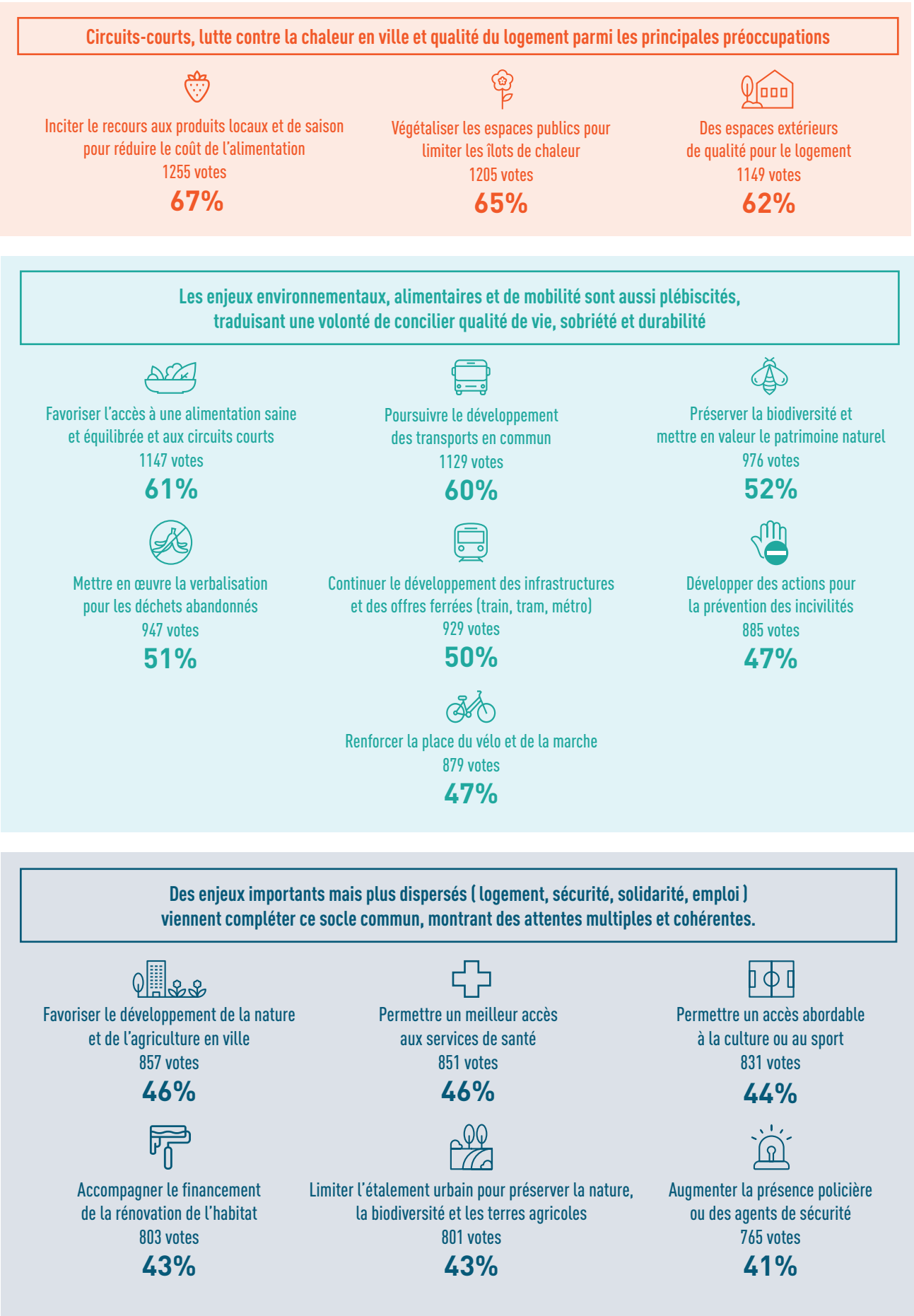
Différences territoriales :
Marseille et villes : surchauffe urbaine.

« Plus d’arbres, moins de béton, pour lutter contre les îlots de chaleur urbains »

* À noter que les transports en commun sont gratuits pour les plus de 65 ans et les moins de 10 ans depuis le 1^{er} septembre 2025.

APPROCHE MULTITHÉMATIQUE, QUELLES SONT LES PROPOSITIONS LES PLUS CONSENSUELLES?

Ici sont présentées les propositions ayant obtenu le plus de votes tous thèmes confondus.



ENSEIGNEMENTS ISSUS DES MICRO-DÉBATS ORGANISÉS PAR LES MEMBRES DU CODEV

Les membres du CoDev à la rencontre des Métropolitains

L'ambition des micro-débats organisés aux quatre coins de la métropole était claire : aller au plus près des habitants, discuter avec eux de leur vie quotidienne, entendre ce qu'ils ont à en dire et écouter leurs propositions pour la rendre plus belle.

Centrées sur l'échange, ces rencontres inédites ont pris des formes variées, dans différents lieux de la métropole : déjeuner au soleil en mode pique-nique dans la cour du pôle d'entrepreneuriat « Le Carburateur », apéritif convivial à la Maison de l'immobilier, café numérique dans une antenne du secours catholique, samedi matin studieux à la Maison arménienne de la jeunesse et de la culture, réunion en mode intelligence collective dans une salle municipale de Grans ou au pôle d'activité de Rousset...

De membres à animateurs...

Les discussions ont souvent eu lieu en petit comité - 5 à 8 personnes - parfois avec un auditoire plus large d'une trentaine de participants. Mais une chose est sûre : les langues se sont toujours déliées, sous l'impulsion bienveillante des membres du CoDev. Pour l'occasion, ils se sont transformés en animateurs-modérateurs. Et l'exercice n'est pas forcément évident : il faut savoir tendre l'oreille, être attentif, rester à l'écoute en permanence sans prendre parti, veiller à donner la parole à chacun, calmer les ardeurs parfois... Pas facile non plus de mobiliser les habitants dans des délais contraints, tous les organisateurs l'ont constaté... mais la satisfaction était générale pour celles et ceux qui ont participé !

Et indéniablement, la formule a fonctionné : partout les débats ont été nourris, toujours respectueux, très souvent animés, à tel point que dans certains micro-débats, le temps a manqué pour remplir le questionnaire sur la vie quotidienne... Emmanuel par exemple a été marqué par « la libre parole des intervenants, par la diversité des avis exprimés et la capacité d'écoute de chacun ».

Parfois, les membres ont rempli leur mission en duo (Sabrina/Martine – Elisabeth/Thierry) voire en trio (Brigitte/Christine/Frédérique). Tous vous diront qu'ils ont été guidés et accompagnés par les équipes techniques du CoDev, mais ce sont bien eux qui ont fait le travail. « Pas facile de présenter, d'écouter, d'animer et de prendre des notes en même temps, mais on finit par y arriver ! » témoigne Sabrina qui est venue porter main forte à Martine. La présence d'un second a été appréciée pour jouer le rôle du scribe. Car soucieux d'être fidèles à la parole entendue, les membres se sont aussi chargés des comptes rendus de chaque micro-débat.



© MAMP



© MAMP

DES PUBLICS DIVERS ET VARIÉS

Les 13 micro-débats organisés d'avril à début juin 2025 ont permis d'échanger avec des publics différents :

- jeunes salariés du monde de l'entrepreneuriat,
- membres d'associations sociales et caritatives, habitants à Marseille, Aubagne, la Ciotat, Cuges-les-Pins, Roquevaire, Saint Zacharie.
- habitants d'Ensues-la-Redonne,
- habitants de Grans, Miramas et alentours,
- salariés de l'Etablissement public foncier,
- professionnels de l'immobilier à la maison du Club de l'immobilier Marseille Provence,

- membres du Super Cafoutch, supermarché coopératif et participatif marseillais,
- jeunes du Conseil des Jeunes Métropolitains,
- salariés du pôle d'activité de Rousset,
- bénévoles de la Fondation de France,
- salariés des agences d'urbanisme du territoire,
- salariés du Cerema (Climat et territoires de demain), expert public de l'adaptation au changement climatique des territoires,
- bénévoles impliqués dans des associations de lutte contre la pauvreté et la précarité.

200 participants, 78 propositions concrètes formulées

200 habitants de la Métropole ont ainsi pu faire entendre directement leur point de vue sur leur vie quotidienne. Le résultat : de grandes thématiques qui émergent clairement et 78 propositions concrètes pour nourrir les politiques publiques en la matière : autant d'idées qui seront débattues, priorisées, retravaillées, dans la suite du processus collectif.

Un contenu riche et précieux dont les membres du CoDev se savent garants. Ils seront « particulièrement attentifs à l'usage qui en sera fait ».

Membres du CoDev et au-delà...

Merci à tous nos membres du CoDev organisateurs de réunion, pour leur enthousiasme et leur persévérance : Arlette, Brigitte, Christine, Claude, Emmanuel, Frédérique, Jean, Marie, Martine, Sabrina, Thierry...

Merci également à ceux qui ont joué le jeu bien que n'étant pas membre du CoDev : Yolaine pour l'Agence d'urbanisme du Pays d'Aix et Candice qui a organisé deux micro-débats avec des membres du Conseil des Jeunes Métropolitains.

Merci enfin aux équipes de l'Atelier *Le bruit qui court*, Lucie et Pauline, pour leur accompagnement.

© François Moura / MAMP



MARTINE COETTO

Une mobilisation tous azimuts

3 avril 2025 : en même temps que Muriel au Carburateur à Marseille, Martine ouvre le bal des micro-débats dans les locaux de l'association Urgences et Solidarités à Aubagne, avec le soutien de Sabrina.

Le coup d'envoi est donné, alors même que le questionnaire sur la vie quotidienne n'est pas encore finalisé. Forcément, la pression est là : il faut être à la hauteur de ce premier rendez-vous. Ex-directrice du Centre communal d'actions sociales (CCAS) d'Aubagne, Martine connaît pourtant bien son public, centré sur l'assistance aux autres.

« Pas facile pour eux de se détacher de leurs fonctions, pas plus que de parler de soi et de sa vie quotidienne, c'est inhabituel. Mais une fois passé le premier temps de surprise, la liberté de parole, la relation de confiance et l'absence de jugement étaient bien au rendez-vous. »

Martine est fière de participer à cette démarche inédite, pensée et portée par les membres, qui lui permet de : « *devenir actrice et ambassadrice du CoDev. En questionnant les habitants sur comment améliorer leur quotidien dans les dix ans à venir, nous faisons communauté pour fabriquer du « nous » métropolitain* ».

Participation aux ateliers préparatifs, ouverture des micro-débats, présence active sur les réseaux sociaux pour diffuser le questionnaire, tenue de stands lors de fêtes associatives à Aubagne et à Carnoux, diffusion large aux membres de l'association Coopération Planet à laquelle elle appartient...

Martine n'a pas ménagé ses efforts pour contribuer au succès d'iMpacte +. Et elle se plaît à imaginer que des micro-débats thématiques puissent se poursuivre à l'issue de la démarche pour rester à l'écoute des citoyens...

© François Moura / MAMP



MARIE MARTIN-RAGET

Être acteur de son territoire !

Fraîchement nommée représentante de la Fondation de France au CoDev, Marie a plongé avec enthousiasme dans la démarche, appréciant d'en être « *pleinement partie-prenante* ».

Elle s'est impliquée dès la préparation, dans les ateliers collectifs pour définir cette notion universelle de qualité de vie. Puis elle a organisé deux micro-débats : l'un avec les bénévoles de la Fondation de France, l'autre avec des membres du Super Cafoutch, super marché coopératif et participatif du centre de Marseille.

Cette spécialiste des politiques publiques en matière d'habitat s'est dite « *très intéressée par les documents produits par les deux agences d'urbanisme sur la vie quotidienne des métropolitains, mais aussi par le témoignage des deux experts de Paris et Lille, entendus sur le sujet* ».

Dans les micro-débats, « *c'est la richesse des échanges qui m'a le plus marquée. J'ai aussi appris des choses des comportements des participants. Certaines personnes ont raconté ramasser les déchets*

trouvés dans la rue pour les mettre dans les poubelles ; des femmes d'un certain âge vivant en centre-ville, ont témoigné ne pas hésiter à rentrer seules très tard après le spectacle, sans aucune crainte ! ». Marie ne s'en cache pas, elle aurait volontiers organisé un autre micro-débat dans les quartiers d'habitat social de Marseille. Mais le temps a manqué avec des délais forcément un peu courts au vu de la richesse de la matière première et de la démarche d'aller à la rencontre des métropolitains.

Un regret légitime qui ne suffit pas à gâcher son plaisir : « *j'ai été impressionnée car la plupart des participants étaient très satisfaits de leur vie quotidienne. Certains ont eu des approches originales, insistant sur les nécessaires prises d'initiatives des habitants pour prendre le contre-pied de ceux qui attendent tout des pouvoirs publics...* »

De nombreux enseignements et propositions ont pu être collectés grâce à ces micro-réunions. Voici ci-dessous, une synthèse organisée autour des principaux points forts partagés lors de ces réunions, ainsi que des principaux « irritants » relevés par les participants, ainsi que des propositions formulées pour y répondre.

© MAMP



Une qualité de vie plébiscitée...

Les participants témoignent de leur fort attachement à leur territoire et savent mettre en évidence ses atouts.

Ils décrivent un « *cadre de vie exceptionnel* », avec des sites naturels remarquables : « *Marseille c'est le bonheur* », « *l'accès aux calanques* », « *les vues* », « *la lumière* », « *les paysages* » et « *la proximité mer/nature* » avec un « *accès privilégié aux espaces naturels* ». Cette richesse constitue une force incroyable au quotidien. L'environnement préservé et une agriculture locale riche avec « *des légumes en vente directe* » renforcent cet attrait.

Un dynamisme culturel et sportif

Parmi les forces incontestables qui contribuent à la qualité de vie figurent le dynamisme culturel et social : « *une offre culturelle et sportive riche et en développement* », « *un tissu associatif dense contribuant à la convivialité* », des « *commerces de proximité de qualité en amélioration* », une « *accessibilité à la culture large et facile* ». Il fait bon vivre aussi parce que « *les échanges sont nombreux et chaleureux entre les habitants !* ». La « *sécurité relative dans plusieurs territoires et la multiculturalité* » constituent « *l'âme de la métropole : les liens, le partage, la solidarité* ».

Un fonctionnement du territoire qui s'améliore !

Ces dernières années, plusieurs améliorations sont perceptibles : les transports en commun, les liaisons entre les communes, le développement de la vie étudiante, l'offre culturelle et sportive toujours plus foisonnante... « *En tant qu'aixoise qui vient régulièrement à Marseille, j'apprécie l'évolution de la liaison en bus entre les deux villes, tant en termes de fréquence que de tarif ; ça fonctionne très bien, beaucoup mieux que le train.* »

Une géographie attractive

La position stratégique représente un atout majeur : « *nous sommes à proximité de tout en vivant ici : à 1h30 de la montagne et du ski, et à quelques minutes de la mer !* »... « *La desserte TGV, aéroports, autoroutes nous permet de tout faire en rien de temps pour changer notre quotidien !* ». Cette position centrale en Méditerranée est perçue comme un avantage considérable.

... et des défis à relever !

Malgré cet attachement, d'importants éléments nuisent à la vie quotidienne. Sur ceux-ci les participants aux micro-débats ont fait de nombreuses suggestions d'actions correctives.

Le coût et l'accès au logement

Le coût prohibitif du logement constitue un frein majeur. Le phénomène Airbnb et la gentrification accélérée inquiètent les habitants pour leur retraite et l'avenir de leurs enfants. Le parcours résidentiel semble rompu : « *Comment vais-je me loger à la retraite ?* », « *Comment mes enfants vont-ils pouvoir rester vivre ici ?* ». L'activité économique régionale est aussi en jeu : « *Comment les salariés peuvent-ils s'installer ici ?* ». Le manque de logements sociaux et abordables freine la qualité de vie pour toutes les générations.

SUGGESTIONS FORMULÉES LORS DES MICRO-DÉBATS :

- Encadrer les loyers* et améliorer la qualité des logements
- Valoriser fiscalement les locations permanentes plutôt que saisonnières
- Réhabiliter les logements existants
- Favoriser l'accession à la propriété des foyers modestes
- Développer l'habitat inclusif avec espaces communs partagés

*L'encadrement des loyers en zone tendue est actuellement déployé dans plusieurs villes et devrait bientôt s'étendre à Marseille.



Les incivilités, la saleté et la faible qualité de certains espaces publics

Un frein central réside dans les incivilités et l'absence de civisme : « espaces publics sales », « équipements vétustes », « déjections canines », stationnement anarchique, manque de respect, violence orale, absence de politesse, voire violence des rapports humains. Les habitants ont évoqué les espaces verts comme un des atouts clé pour un espace public partagé. « Pour bien vivre, il faut éduquer la population sur la propreté et se donner les moyens aussi de le faire. On a chacun notre rôle à jouer ! ».

SUGGESTIONS FORMULÉES LORS DES MICRO-DÉBATS :

- Mettre en place des cours d'éducation citoyenne dès le plus jeune âge
- Lancer un plan de communication sur la propreté
- Dédier la journée d'appel des jeunes de 16 ans au ramassage des déchets
- Impliquer la population dans l'entretien des plantes de quartier
- Organiser le ramassage régulier des déchets par quartier
- Intégrer systématiquement les espaces verts dans les projets d'aménagement

Les conséquences du réchauffement climatique

La dégradation environnementale préoccupe : « la pollution atmosphérique et sonore est très importante ». L'accentuation du réchauffement climatique et ses conséquences ainsi que le manque d'adaptation de l'habitat sont souvent mises en avant. La surfréquentation des espaces naturels et le surtourisme dégradent aussi la qualité de vie.



SUGGESTIONS FORMULÉES LORS DES MICRO-DÉBATS :

- Développer un tourisme plus qualitatif
- Créer un chemin piétonnier littoral du Sud au Nord avec des sculptures
- Réguler les bateaux de croisière (péage, limitation de taille, diversification des visites)
- Accélérer l'adaptation climatique (végétalisation, parkings perméables, préservation du patrimoine arboré)

La mobilité difficile voire empêchée

Le réseau de transport présente encore des incohérences (trous dans le maillage, horaires inadaptés) : « les transports en commun sont insuffisants entre communes et les liaisons intercommunales peu nombreuses ». Le prix est aussi questionné, parfois qualifié de « trop élevé pour les personnes en situation de précarité » ou « il est difficile d'accéder aux tarifs préférentiels faute d'information claire ». Le manque de pistes cyclables ou des pistes non sécurisées compliquent l'utilisation du vélo. Les conflits d'usage entre voitures, piétons et vélos constituent également un frein.

SUGGESTIONS FORMULÉES LORS DES MICRO-DÉBATS :

- Simplifier les abonnements de transports métropolitains
- Étendre les horaires en soirée
- Instaurer la gratuité pour les personnes précaires (Pass « mobilité sociale réduite »)
- Désenclaver les zones mal desservies

Les inégalités territoriales et sociales

Les disparités marquent le territoire : « des déserts médicaux nombreux (délais RDV spécialistes) », « une fracture numérique excluante », « une difficulté d'accès aux services publics », « des inégalités d'accès dans l'enseignement supérieur », « des quartiers mal desservis », voire le « sentiment d'abandon dans certaines zones » et une « fracture centre/périphérie ».

SUGGESTIONS FORMULÉES LORS DES MICRO-DÉBATS :

- Multiplier les accueils physiques des services publics
- Créer une maison d'accueil pour l'isolement mental
- Généraliser l'accompagnement numérique
- Assurer un accompagnement personnalisé tout au long de la scolarité
- Organiser des jumelages entre établissements scolaires Nord/Sud
- Développer des lieux d'échange inter quartiers et intercommunaux
- Créer des « Maisons de la Métropole » sur le territoire



En conclusion de ce retour sur les échanges qui se sont tenus lors des micro-débats, on peut constater que les habitants expriment une forte envie de « faire métropole » en inventant une « identité métropolitaine forte » qui valorise les spécificités locales tout en créant une appartenance commune. Cela passe par des projets concrets comme La Marseillaise des femmes ou des clubs sportifs métropolitains... La question démocratique et du collectif est très présente : les habitants proposent des solutions innovantes (habitat inclusif, économie collaborative, sensibilisation citoyenne). Ils demandent une gouvernance plus proche et participative, développant une démocratie métropolitaine qui s'appuie sur la « densité du tissu associatif » et l'engagement citoyen. « Les habitants ne doivent pas être passifs : il est essentiel de passer du statut de consommateur au rôle d'acteur de sa ville ».

LA PAROLE SPÉCIFIQUE DES JEUNES : UN REGARD LUCIDE SUR LEUR TERRITOIRE

Le CoDev a souhaité donner une place particulière aux jeunes dans sa réflexion, à la fois en associant le Conseil des Jeunes Métropolitains, mais aussi en exploitant le questionnaire et les micro-réunions sous l'angle des réponses différenciées selon les âges. Il en ressort des préoccupations « générationnelles » spécifiques de la jeunesse.

Un attachement fort malgré des difficultés

Les jeunes métropolitains expriment un attachement fort à leur territoire avec une « volonté claire de rester vivre dans le sud » malgré les obstacles qu'ils rencontrent au quotidien : « la beauté du cadre de vie compense en partie les difficultés ». Cette fidélité territoriale coexiste avec une conscience aiguë des inégalités et des freins à leur épanouissement.

On retrouve les mêmes sujets centraux pour améliorer la vie quotidienne que dans les autres micro-débats : les incivilités, le bruit, la saleté et l'insécurité ; le coût de la vie, la gentrification et la spéculation immobilière ; des inégalités territoriales et sociales très fortes à résorber tant en ce qui concerne l'accès à la culture, qu'aux loisirs, aux services et à la mobilité.



Une génération lucide mais constructive

Les jeunes ayant participé se montrent « lucides mais pas désabusés » et formulent des pistes de solution concrètes. Ils proposent des approches comme le triptyque « sensibilisation - information - sanction » pour répondre aux incivilités. S'ils avaient « une baguette magique », ils souhaiteraient :

« Garantir l'accès à l'école pour tous, quels que soit son origine ou son quartier »

« Un accompagnement réel et personnalisé à chaque étape du parcours »

« Un emploi correspondant à ses études »

Leur message est clair : ils veulent être acteurs de leur avenir et de la construction d'une métropole inclusive, qui leur donne leur chance.

La question du sens et de l'avenir professionnel

Un témoignage résonne particulièrement : « Mes parents m'ont toujours dit : nous, on n'aura pas de patrimoine à vous transmettre, donc misez tout sur l'école ». Les jeunes aspirent à « un emploi correspondant à leurs études, pour redonner du sens aux parcours, éviter la peur de faire des études pour rien ».

Les contraintes de mobilité imposée

Pour les jeunes des périphéries, la mobilité imposée constitue un frein majeur : « manque total d'alternatives à la voiture » et « contraintes dans les choix d'études ou de loisirs », créant un sentiment de « fracture entre centre et périphérie ».



III. RÉFLÉCHIR ET PROPOSER

LES PROPOSITIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT POUR AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE DES MÉTROPOLITAINS

Au cours de l'année 2025, nous avons été nombreux, membres du CoDev, à nous engager dans la démarche iMpacte+. A travers cette démarche, nous avons voulu marquer les 10 ans d'existence de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Notre volonté est ici de faire des propositions pour améliorer la vie quotidienne des habitants pour les 10 prochaines années.

Notre métropole est jeune. Elle est née en 2016 et va donc fêter ses 10 ans en 2026. Issue de la fusion de six intercommunalités préexistantes, elle a, en 2016, fondamentalement changé le paysage institutionnel local. Comparativement aux autres métropoles françaises, dont les périmètres sont le plus souvent les mêmes depuis plus de trente ans, elle a dû poser ses jalons à la fois sur le plan de la gouvernance et sur le plan stratégique et opérationnel.

Malgré son jeune âge, elle a déjà parcouru un long chemin.

Les 10 dernières années ont été marquées par deux étapes successives :

- **2016-2022** : l'étape de la mise en place, qui a été tumultueuse sur le plan politique mais très féconde sur le plan stratégique, car elle a permis d'élaborer toutes les stratégies de la nouvelle Métropole et de lancer d'importants projets structurants ;
- **2023-2026** : l'étape de la consolidation, après la loi 3DS qui a simplifié la gouvernance et stabilisé les compétences entre la Métropole et les Communes.

Le CoDev souligne ces avancées et souhaite cibler les propositions du présent avis sur des angles encore en germe ou qui apparaissent comme essentiels pour mieux répondre à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants.

Se projeter vers l'avenir

Ce faisant, le CoDev souhaite maintenant se tourner vers les 10 prochaines années (2026-2036) et explorer les réponses à offrir à des enjeux multiples qui pèsent sur la qualité de vie ou pourraient peser davantage dans les années à venir si rien n'était fait.

Ne cherchant pas l'exhaustivité, le CoDev cible ses réflexions sur quelques dimensions qui lui paraissent déterminantes à l'issue d'un intense processus consultatif et collaboratif de près d'un an.

Il n'a donc pas présupposé les questions à traiter mais a fait

preuve d'une progressivité dans sa démarche, rassemblant d'abord les connaissances disponibles, sondant ensuite les citoyens et les invitant à participer à des micro-débats partout dans la métropole, et sollicitant ses membres régulièrement dans des ateliers pour canaliser les réflexions et produire les propositions.

Il a ainsi choisi de concentrer ses propositions sur l'amélioration de la vie quotidienne, pour ouvrir la troisième étape de la Métropole. Après l'étape de sa mise en place puis celle de sa consolidation, le CoDev préconise d'ouvrir une étape tournée vers la proximité et la citoyenneté.

Rapprocher la Métropole des citoyens

Constatant que les liens institutionnels entre la Métropole et les Communes s'améliorent et s'organisent chaque jour un peu plus, le CoDev pense qu'il devient possible de déployer des initiatives qui étaient jusque-là difficiles dans sa relation aux citoyens et dans son articulation avec les maires.

Constatant aussi que les grandes politiques d'aménagement du territoire sont engagées (programme local de l'habitat, agenda du développement économique, plan climat air énergie, schéma de cohérence territoriale, plan de mobilité, Marseille en Grand, etc.), le CoDev inscrit ses propositions dans une volonté, selon les cas, de priorisation, d'accélération ou de complément.

Le désamour des citoyens à l'égard du monde politique est manifeste et jugé très regrettable par le CoDev. Mais il est soluble dans une approche renouvelée de l'action publique et la Métropole a sa part à prendre. Le CoDev a formulé des propositions sur la participation citoyenne ainsi que sur le sentiment d'appartenance, qui gardent toute leur pertinence à cet égard. Les premières étapes de la Métropole n'ont pas permis de déployer toutes les facettes de ces propositions et le CoDev en formule de nouvelles pour que la prochaine étape de notre jeune institution s'en empare pleinement.



Globalement, et la grande enquête menée le confirme, la satisfaction de nos concitoyens sur leur vie quotidienne est très majoritairement partagée. Et le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence est très largement vu comme un territoire où il fait bon vivre. Le CoDev n'est pas surpris de ce résultat et s'en réjouit. Il alerte cependant sur des aspects qui sont moins positifs et sur lesquels l'action publique doit intervenir fortement pour améliorer les conditions de vie.

Nous avons voulu répondre aux besoins des métropolitains :

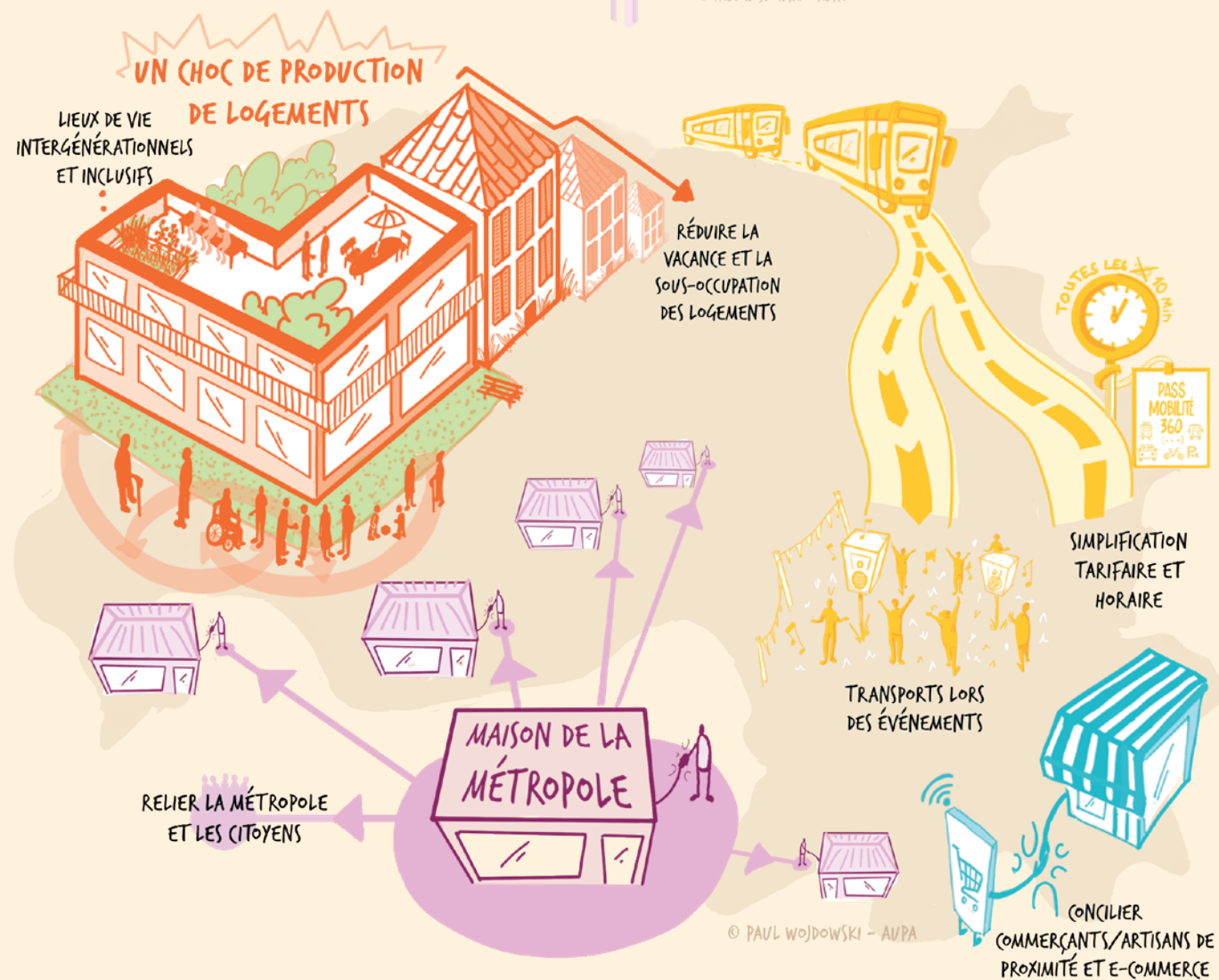
- Comme **usagers**, qui demandent plus de proximité, plus de facilité d'utilisation des services publics ;
- Comme **habitants**, qui souhaitent vivre un espace public calme, où cette qualité de vie si souvent citée dans les avantages du « vivre ici », est préservée ;
- Comme **citoyens**, car nous avons entendu la volonté des Métropolitains de ne plus être seulement des « consommateurs » de services publics, mais de bénéficier d'un pouvoir d'agir et d'initiative plus important sur leur environnement proche.

De notre réflexion collective sont issues des propositions, organisées autour de trois grands leviers pour améliorer la vie quotidienne des Métropolitains :

- **Axe 1 : Une Métropole des proximités pour répondre aux besoins essentiels des habitants de se loger, de se déplacer et d'accéder aux bassins d'emploi, aux commerces et aux services publics**
- **Axe 2 : Une Métropole apaisée, où chacun respecte son environnement et contribue à maintenir la qualité de vie**
- **Axe 3 : Une Métropole citoyenne qui encourage les initiatives des habitants et l'adaptation des modes de vie aux changements climatiques**

Chacune de ces propositions est accompagnée de pistes d'actions que nous avons imaginées et travaillées, avec pour objectif d'améliorer la vie quotidienne dans la métropole et de rendre ces orientations directement applicables.

UNE MÉTROPOLE DES PROXIMITÉS



AXE 1 : UNE MÉTROPOLE DES PROXIMITÉS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ESSENTIELS DES HABITANTS DE SE LOGER, DE SE DÉPLACER ET D'ACCÉDER AUX BASSINS D'EMPLOI, AUX COMMERCE ET AUX SERVICES PUBLICS

L'étude réalisée avec les agences d'urbanisme (au début de ce document) montre que l'accès à un logement adapté et désirable est un des socles du bien-vivre dans la métropole. Les résultats de l'enquête que nous avons réalisée auprès des Métropolitains met en lumière que le logement est un des trois sujets les plus cités avec l'environnement et la santé.

Par ailleurs, la mobilité et le logement sont deux sujets sur lesquels nous, membres du CoDev avons formulé de nombreuses propositions dans nos avis sur le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) métropolitain et sur la densification urbaine.

Nos propositions croisent de manière pertinente les attentes des habitants ressorties de la démarche iMpacte+. Beaucoup d'entre elles ont été mises en œuvre par la Métropole, mais nous avons voulu aller plus loin.

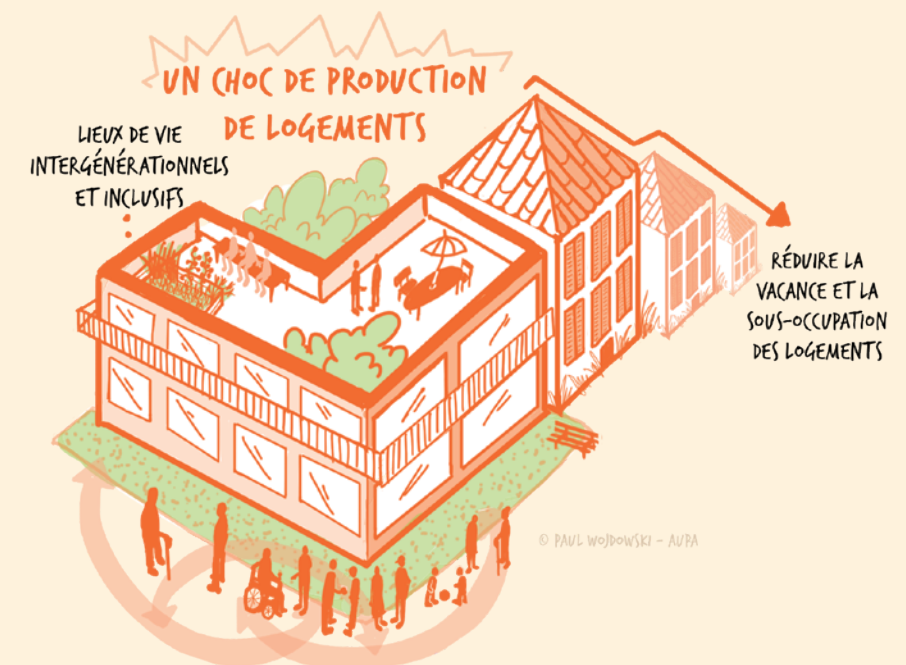
Nous avons souhaité lier ces deux aspects à celui des bassins d'emploi qui doivent être mieux connectés en transports publics avec les zones d'habitation les plus denses.

PROPOSITION N°1 : UN CHOC DE PRODUCTION DE LOGEMENTS

L'objectif de cette proposition est d'accompagner acteurs publics et privés à l'échelle communale pour répondre aux besoins des habitants d'avoir des logements accessibles financièrement, adaptés aux besoins.

Avoir un toit est un des premiers besoins essentiels. La crise actuelle du marché de l'immobilier, qui touche la métropole comme beaucoup d'autres territoires en France, a de graves conséquences sur la qualité de vie de nos concitoyens. L'offre neuve atteint un niveau très bas et les prix sont particulièrement hauts. Comme la construction neuve se tarit et que les réhabilitations ne se font pas en grand nombre et à grande vitesse, l'offre de logements est insuffisante et ne répond plus aux attentes de la diversité de notre population, notamment pour les familles monoparentales et les personnes les plus modestes.

La mobilité résidentielle est donc bloquée et oblige nombre de personnes soit à rester dans des conditions de logements inadaptées, inconfortables voire indignes, soit à quitter la métropole. Il est donc urgent d'agir localement pour aider à la production de logements nouveaux.



C'est pourquoi le CoDev préconise un « choc » de production de logements, misant sur les localisations les plus accessibles et proches des centralités.

Accéder à un logement adapté et abordable reste un défi. Diversifier les formes d'habitat est un levier concret pour répondre aux besoins de toutes les générations et renforcer la mixité.

Cette diversification permettrait à chacun de trouver plus facilement un logement correspondant à ses moyens et à ses usages.

Nous proposons de développer des outils innovants pour le logement des plus fragiles, des classes moyennes et des étudiants qui éprouvent des difficultés croissantes à l'achat ou à la location d'un logement.

Mais le logement est un domaine complexe où une multitude d'intervenants publics et privés s'adressent à des publics ciblés et les formes de baux sont nombreuses. Le besoin de conseil et d'accompagnement est important et doit être déployé au plus près des habitants, à l'échelle des communes.

Dans la continuité de notre avis de 2023 sur « la densification et la qualité de vie », nous insistons sur l'enjeu de limiter les extensions urbaines et de maximiser l'offre nouvelle dans les quartiers existants, en construisant ou en utilisant mieux le parc bâti actuel.

Soutenus par les membres du Conseil des Jeunes Métropolitains, nous privilégions les options qui permettront de réduire la vacance des logements existants, la sous-occupation du parc de maisons (110 000 logements fortement sous-occupés dans la métropole soit un logement sur sept, qui sont pour l'essentiel des maisons construites initialement pour des familles dont les enfants ont quitté le domicile), la maîtrise du parc de logements transformés en meublés touristiques. Ce sont près de 200 000 logements qui sont actuellement peu ou pas occupés par des résidents : une fraction de ces logements pourrait rapidement revenir sur le marché de l'immobilier, grâce à un volontarisme de la Métropole et des aides spécifiques, dont le coût et les délais de mises en œuvre seront nettement moindres par rapport à la construction neuve.

Ces actions pourraient élargir l'offre des services que proposent les Maisons métropolitaines de l'habitat mises en place par la Métropole, ou le panel d'outils numériques que la Métropole développe dans le cadre de son portail « Ma Métropole dans ma poche ».

Renforcer l'ingénierie territoriale et les incitations au service des Communes et des acteurs de la production de logements :

- En offrant un bouquet d'aides (package) aux maires qui produiront des logements en nombre, dans les secteurs accessibles en transports collectifs : soutiens en ingénierie, en baisse de fiscalité métropolitaine, en investissement pour l'espace public, la désimperméabilisation, les réseaux et les équipements... dans le prolongement des dispositifs actuels des aides à la pierre qui priorisent surtout la construction sociale neuve dans les communes carencées en logements sociaux. Il s'agit ici d'accompagner la production de logements (construction neuve, réhabilitation, meilleur usage) de manière transversale, dans les lieux qui permettent de se passer d'une voiture.
- En aidant les Communes qui le souhaitent à encadrer les locations de type Airbnb et à favoriser les Baux Réels Solidaires (BRS), qui dissocient foncier et bâti, pour proposer des logements accessibles aux classes moyennes. En nouant des partenariats avec des Organismes de Foncier Solidaire (OFS) référencés sur le territoire de la métropole et des réseaux tel que les Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes.
- En expérimentant un "bail solidaire intergénérationnel" (étudiants logés chez des seniors avec encadrement associatif) pour optimiser le parc sous-occupé et renforcer les liens sociaux.
- En mettant en place un "programme d'habitat modulaire et temporaire" pour répondre à des besoins d'urgence (saisonniers, jeunes actifs, familles en transition).
- En animant les réseaux d'acteurs du logement par une plateforme de mise en relation locataires-bailleurs gérée par la Métropole (vérification de l'état des logements et définition d'un cahier des charges minimum), avec un système d'évaluation des locataires et des propriétaires pour garantir la qualité et la fiabilité.
- En créant un système d'intermédiation opéré par la Métropole entre loueurs privés et locataires.

- En créant un Observatoire métropolitain du logement et du foncier chargé de suivre la vacance, la sous-occupation et les loyers, afin de piloter les politiques publiques sur la base de données partagées.

Proposer, à l'échelle de la Métropole, une Charte du bien-construire.

- Cette charte :
- Serait co-écrite par l'ensemble des acteurs du logement.
 - Pourrait poser des normes qualité sur lesquelles s'engagent les promoteurs (surface, isolation thermiques et phoniques, espaces verts...), dans le souci de l'adaptation aux changements climatiques, afin que les logements soient à la fois abordables, financièrement confortables et vivables.
 - Intégrerait un volet "habitat durable et sobre en carbone" (matériaux biosourcés, bâtiments passifs, récupération d'eau).

On est allé voir ailleurs
Aix-en-Provence a une charte du bien construire ; Marseille une charte de la construction durable et Vitrolles une charte de la construction. La Métropole du Grand Lyon a élaboré une charte de qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale, complétée d'un « plan guide » métropolitain auquel doivent se conformer les documents d'urbanisme. Bordeaux Métropole possède également une charte du « Bien construire ».

« Si l'on veut réussir le pari de la sobriété foncière, encore faut-il que les immeubles soient aussi attractifs qu'une maison individuelle ! »

Construire des lieux de vie intergénérationnels et inclusifs

- En combinant des logements des résidences étudiantes, des logements seniors, sociaux et libres dans un même nouveau projet afin de renforcer la cohabitation de publics d'âges et de conditions différentes.
- En réservant du foncier pour des projets d'habitats participatifs conçus par un groupe de personnes, qui imaginent ensemble leurs logements individuels et des espaces communs et mutualisés. Ces espaces sont gérés par leurs habitants, comme par exemple la Place des Habelles à Marseille.
- En priorisant l'accès à des logements adaptés aux personnes en situation de handicap et en soutenant les porteurs de projets par des collaboration avec l'Agence régionale de santé, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie...
- En proposant des solutions de logement temporaires pour les personnes sans domicile fixe, les gens du voyage...

On est allé voir ailleurs
L'espace Simone de Beauvoir, à Rennes, illustre comment la cohabitation entre étudiants, familles et seniors peut renforcer la solidarité et l'entraide au quotidien. Ce lieu de vie, avec restaurant associatif et maison de quartier, réunit près de 300 habitants répartis dans 260 logements, et accueille une grande diversité de profils : étudiants, familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap.

« Pour des projets réussis et inclusifs, il faut impérativement une approche qui inclut la culture. La culture est essentielle au lien social. »



© Olivier Moreux [OMAA]-Unicil SA HLM

Lutter contre la vacance ou la sous-occupation des logements

- En créant un dispositif facilitant la location de chambres dans des logements sous-occupés par les propriétaires, par des incitations financières, la professionnalisation d'associations « tiers de confiance », des procédures administratives simples, une protection juridique en cas de litiges ou des aides pour adapter le logement selon les locataires (personne âgée, étudiant...).
- En déployant ID AMP, la foncière immobilière métropolitaine pour acquérir et réhabiliter rapidement des logements vacants, afin de les proposer sur le marché, notamment en logements sociaux et/ou sous bail réel solidaire.
- En développant des partenariats avec les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) qui pourraient faire bénéficier d'une chambre à des étudiants en contrepartie de services rendus auprès des résidents âgés.

La résidence CORAIL, habitat participatif en accession sociale. Le 1er à Marseille dans le quartier de l'Estaque, le 3e livré au niveau de la Métropole Aix-Marseille. Pour l'architecte du projet Olivier Moreux (OMAA) : « Le projet répond pleinement aux enjeux écologiques de notre siècle [...] : l'approche durable dans un raisonnement en coût global tant pour l'impact carbone que financier du projet, la dimension sociale forte de l'habitat participatif avec la création d'un jardin partagé ainsi que d'une maison commune, la maîtrise du confort pour les usagers ».

Maîtrise d'ouvrage Unicil SA HLM Mathilde Crozel.

PROPOSITION N°2 : UNE SIMPLIFICATION DE L'USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN GRÂCE À DES TARIFICATIONS PLUS LISIBLES ET DES HORAIRES PLUS ADAPTÉS AUX MODES DE VIE

En matière de mobilité et de transport, malgré les efforts considérables des Collectivités territoriales et de la Métropole, nous constatons encore un réel retard notamment en infrastructures ferrées. Nous souhaitons l'accélération d'une ossature ferrée métropolitaine structurante (service express régional métropolitain ou SERM et d'un RER métropolitain), pour relier l'est et l'ouest du territoire en fiabilisant les dessertes en TER, ce qui était déjà une de nos propositions pour le SCoT.

Le besoin de se déplacer au quotidien, de proposer des alternatives à la voiture comme les transports en commun pour relier les villes entre elles et mobilités douces dans les centres villes et centres-bourgs, sont encore à renforcer. Ces efforts iront dans le sens d'une réduction des embouteillages et une augmentation de la sécurité routière qui contribuent fortement au bien vivre en métropole.

C'est pourquoi nous faisons des propositions pour faciliter les déplacements domicile-travail, pour rapprocher les zones d'emplois des secteurs de résidence. Cela va dans le sens d'une amélioration de la vie quotidienne et c'est de nature à redonner du temps aux Métropolitains pour s'occuper de leur famille, pour des activités de loisir et pour partager du temps avec les autres.

« La ville idéale est celle où l'on peut se déplacer avec plaisir en vélo et à pied »



Adapter les tarifs et les horaires aux modes de vie des Métropolitains

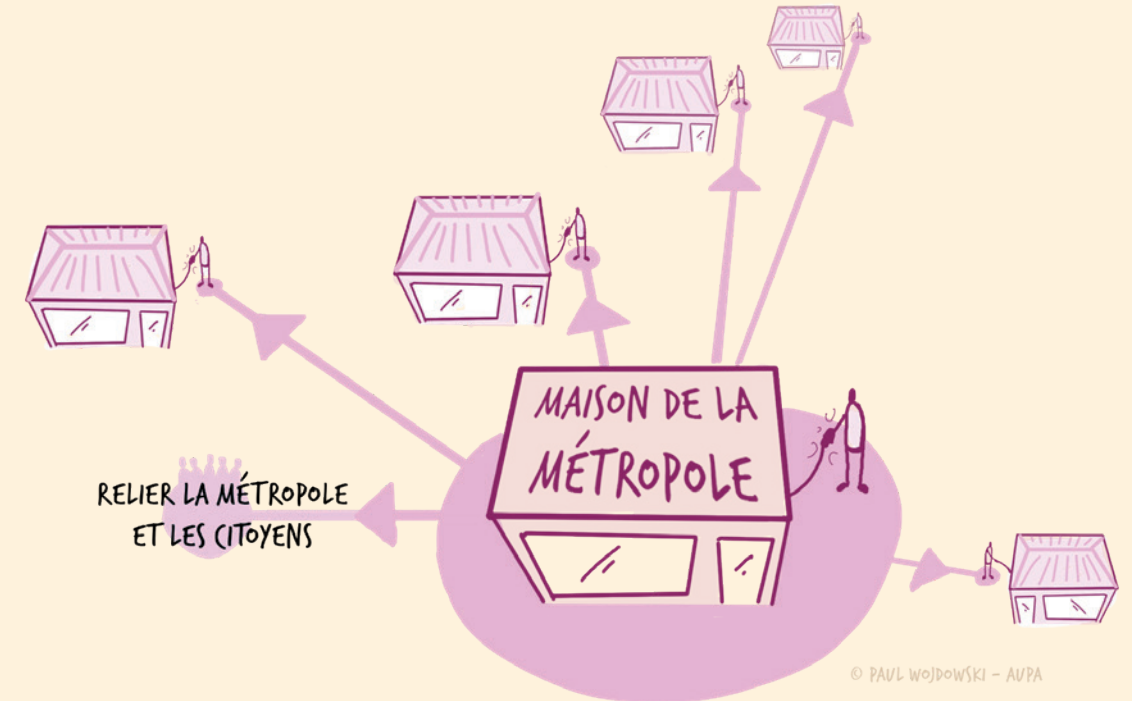
- En simplifiant les abonnements de transports métropolitains et en élargissant la gratuité aux personnes précaires (Pass «mobilité sociale réduite»).
- En créant un « Pass Mobilités 360 » intégrant transports publics, covoiturage, vélos, parkings-relais et autopartage via un même support numérique.
- En lançant un « chèque mobilité durable » métropolitain pour encourager les déplacements non motorisés domicile-travail.
- En allongeant les horaires en soirée et lors d'événements, et en augmentant la fréquence des lignes principales pour répondre à la demande lors de grands événements sportifs et culturels.
- En multipliant les parc-relais sécurisés en périphérie, reliés par des navettes dédiées vers les bassins d'emploi, les zones commerciales avec des aires pour le co-voiturage.

- En développant des « axes scolaires sécurisés » (itinéraires protégés pour les enfants à pied ou à vélo) du type « Marchons vers l'école », avec des points de rassemblement où des parents, des jeunes en service civique ou des seniors font l'accompagnement.

«Le travail sur le cheminement dans la ville doit aussi se réfléchir à hauteur d'enfants.»



PROPOSITION N°3 : UNE PRÉSENCE PHYSIQUE RENFORCÉE DE LA MÉTROPOLE POUR RAPPROCHER LA MÉTROPOLE DES CITOYENS



Le besoin de proximité que nous avons constaté chez les habitants doit passer par l'installation de points d'accueil où le public peut se rendre et où les services de la Métropole peuvent s'incarner. Il nécessite également des moyens itinérants d'aller vers les usagers et la poursuite du développement d'outils numériques.

Créer 25 « Maisons de la Métropole » en proximité des habitants

Une Maison de la Métropole dans chacun des 25 bassins de la mobilité, définis dans le Plan des mobilités métropolitaines comme l'aire de vie des équipements de proximité et l'espace de la marche à pied et du vélo (4 à 5 km).

Pour avoir des informations et des réponses à leurs questions, les habitants souhaitent savoir à qui s'adresser. Que cela soit sur des sujets de mobilité, de voiries, de déchets, de développement économique ou d'emploi, les participants aux micro-débats et les répondants au questionnaire ont demandé d'avoir des réponses concrètes et rapides à leurs problématiques quotidiennes.

Les membres du CoDev ont bien analysé et pris en compte le déploiement des interfaces numériques et téléphonique de la Métropole, qu'il s'agisse du 0800.94.94.08, de la plate-forme

« Engagés au quotidien » ou des e-services proposés par « Ma Métropole dans ma poche ». Ces outils sont pertinents et efficaces, même si le suivi du parcours usagers entre la demande et la solution apportée reste parfois aléatoire. Pour mieux s'incarner dans le quotidien des Métropolitains il semble nécessaire que la Métropole se dote d'accueils décentralisés, les « Maisons de la Métropole », auprès desquels les citoyens pourraient avoir un premier niveau d'information et être réorientés si nécessaire vers des experts.

On est allé voir ailleurs

La Métropole de Rouen a développé un réseau de pôles de proximité (<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/l'institution/une-action-de-proximite>) où elle intervient en totale synergie avec les Communes concernées. Cela semble évidemment essentiel à la réussite d'un tel déploiement.

Pour que cette information soit de qualité et actualisée, il pourrait être proposé :

- Dans un premier temps, à des agents des plates-formes téléphoniques et numériques d'information de tenir des permanences d'accueil de la Métropole dans les locaux des mairies volontaires.

Cette première phase pourrait ainsi être déployée « à coût nul » ou très faible pour la Métropole, puisqu'elle reposerait sur la mise à disposition de locaux par les Communes volontaires et par le déploiement d'agents métropolitains sur les territoires.

- Dans un deuxième temps, la Métropole pourrait se doter de lieux physiques déconcentrés, d'un réseau de « Maisons de la Métropole », dans lesquelles on retrouverait de l'information générale sur le territoire métropolitain, sur l'institution et ses missions ; elles disposeraient aussi d'espaces connectés équipés de bornes numériques et de médiateurs itinérants. Les « clients » de ces Maisons seraient donc les citoyens, mais aussi potentiellement les entreprises et les commerces pour lesquels la Métropole déploie une offre complète de services encore parfois méconnus. Ces locaux pourraient également accueillir des services déconcentrés de la Métropole ainsi que des agents métropolitains souhaitant télé-travailler ailleurs qu'à leur domicile. Des bureaux et des salles de réunions spécifiques pourraient également être proposés aux associations et aux initiatives citoyennes qui contribuent à améliorer la vie quotidienne des Métropolitains.

- La Métropole pourrait soutenir le déploiement de « maisons des services mutualisés » dans les villages isolés regroupant santé, emploi, culture et accompagnement numérique.

« Construites autour du binôme central Métropole/Communes, les « Maisons de la Métropole » pourraient aussi informer sur les autres institutions locales et leurs compétences pour que l'usager s'y retrouve ».

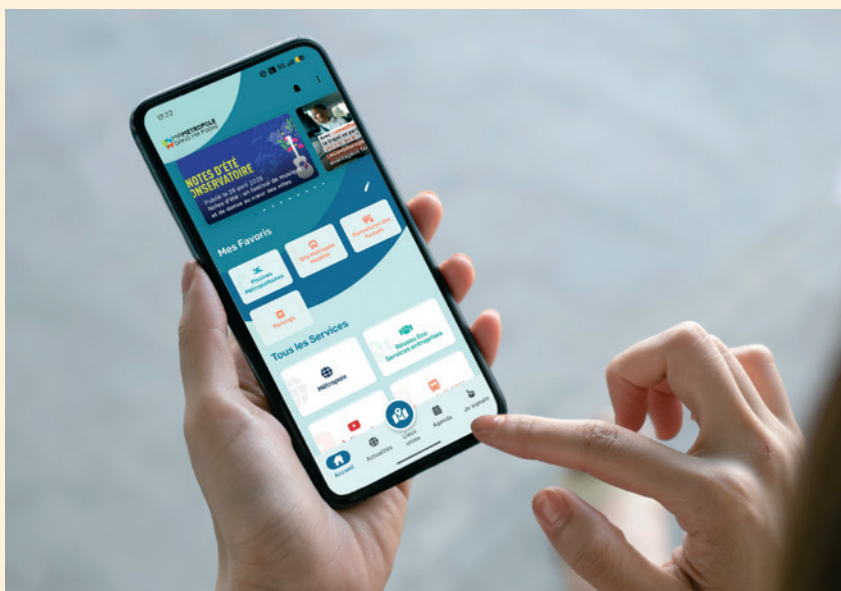
Compléter la présence physique par des dispositifs permettant d'aller vers les habitants :

- En mettant en place une équipe mobile d'agents métropolitains pour intervenir ponctuellement dans les quartiers éloignés (inspiration "France Services itinérante") à bord d'un bus itinérant de la Métropole qui sillonne le territoire pour répondre aux questions, présenter les services métropolitains et aider à résoudre les situations administratives complexes. Une présence régulière dans les quartiers renforce le sentiment de proximité.
- En organisant des rencontres décentralisées plus fréquentes des instances métropolitaines, au premier rang desquels le Conseil de développement ou le Conseil des Jeunes Métropolitains, mais aussi pourquoi pas des séances du Conseil métropolitain.

Mieux relier les habitants à la Métropole :

- À partir d'outils existants comme le portail d'applications de la Métropole « Ma Métropole dans ma poche » regrouper les démarches administratives, les informations sur les politiques publiques et un espace de rencontres entre habitants aux besoins ou envies complémentaires.
- Le portail d'applications peut aussi recenser des initiatives citoyennes locales (en lien avec la proposition n°8 p 45) et en devenir une vitrine.
- En créant un dispositif interactif de type « vidéomaton », proposé par le Conseil des Jeunes Métropolitains, qui soit un lieu d'animation citoyenne et un support original de dialogue « La Métropole vous écoute ». Les habitants y enregistreraient un message et laisseraient leurs coordonnées pour que les services et les élus puissent répondre de la même manière.

« Le lien avec les usagers doit être permanent : ans la conception des projets, leur mise en œuvre puis leur évolution. Cette continuité de dialogue est essentielle pour la réussite des opérations ».



PROPOSITION N°4 : UN PLAN D' ACTIONS POUR SOUTENIR LES COMMERCE ET ARTISANS DE PROXIMITÉ



Cette proposition a pour objectif de préserver l'animation des quartiers, la convivialité des rues et un accès facilité aux biens de consommation du quotidien. Les membres du CoDev estiment essentiel d'éviter l'appauvrissement des centres-villes et de maintenir des lieux de vie attractifs. Cela permet aussi aux habitants de bénéficier de services proches de chez eux et de retrouver davantage de convivialité dans leurs achats de tous les jours.

Concilier commerçants/artisans de proximité et e-commerce :

- En proposant aux clients la livraison à domicile des achats réalisés en centre-ville à condition de privilégier la logistique décarbonée.
- En accompagnant toutes les actions permettant de rendre plus lisible l'offre commerciale et artisanale de proximité (à l'exemple de « Bilik »).
- En accompagnant les commerçants dans leur transition numérique afin de les rendre plus « concurrentiels » face au e-commerce.
- En favorisant les formes hybrides (click & collect, site vitrine...) pour élargir leur clientèle et renforcer leur visibilité.
- En soutenant la formation des entreprises de proximité via les opérateurs de compétences (OPCO) des entreprises de proximité.
- En soutenant l'installation de commerçants de proximité proposant des concepts innovants qui leur permettent de se différencier du e-commerce : dispositifs de « colocation commerciale », boutiques « tests » en incubation, boutiques éphémères... autant de dispositifs pour réduire la vacance locative.

Redynamiser les rues et places commerçantes des centres villes et villages :

- En organisant des animations régulières pour dynamiser la vie de quartier.
- En créant des zones apaisées dans les centres-villes et les rues commerçantes, avec une circulation réduite et un espace public réorganisé, afin de rendre ces lieux plus attractifs pour les commerces et plus agréables pour les habitants.
- En valorisant l'achat local.

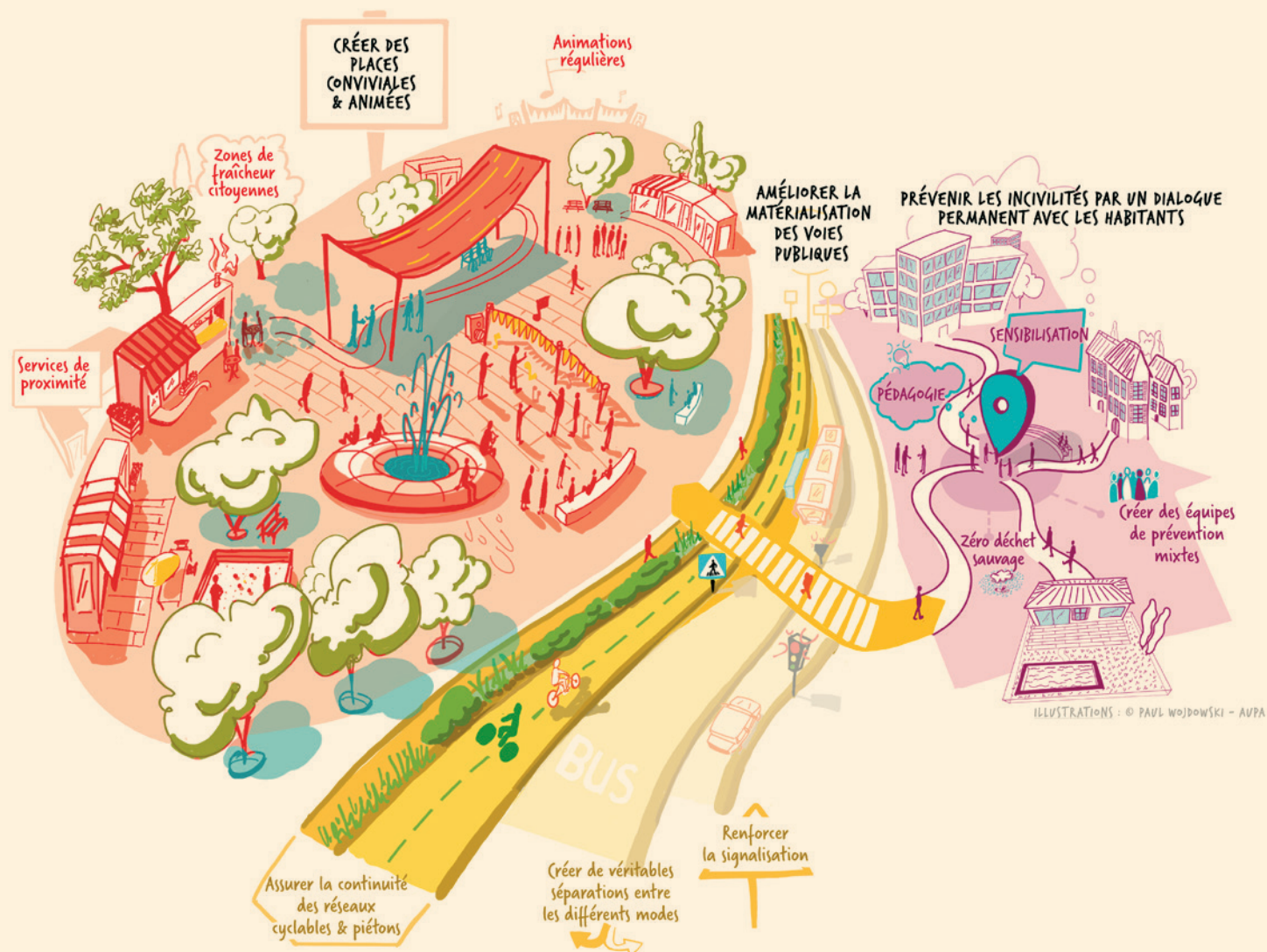
On est allé voir ailleurs

Bilik est un réseau présent dans 23 villes de France, qui met en relation les particuliers avec des artisans et professionnels sélectionnés pour leur sérieux et leur savoir-faire. Dans chaque territoire, une équipe locale rencontre, sélectionne les prestataires, suit la qualité de leurs interventions et veille à bâtir un réseau fondé sur la proximité et la fiabilité. <https://www.bilik.fr/>

On est allé voir ailleurs

Répar'Acteurs est un réseau national d'artisans réparateurs, déployé par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat avec le soutien de l'ADEME. Présent dans toute la France, il regroupe plus de 7 500 professionnels spécialisés dans la réparation d'objets du quotidien et engagés en faveur de l'économie circulaire. Grâce à la marque Répar'Acteurs, ils bénéficient d'une visibilité accrue et contribuent activement à la réduction des déchets en prolongeant la durée de vie des biens de consommation courante.

UNE MÉTROPOLE APAISÉE



AXE 2 : UNE MÉTROPOLE APAISÉE, OÙ CHACUN RESPECTE SON ENVIRONNEMENT ET CONTRIBUE À MAINTENIR LA QUALITÉ DE VIE

Nos travaux et avis précédents : Sentiment d'appartenance, le Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) et sur les transitions, ont montré que les habitants aspirent à des espaces publics accueillants, sûrs et agréables. La tranquillité des rues, la qualité des espaces ou encore la réduction des incivilités sont des éléments qui influencent directement notre quotidien et la manière de se déplacer, de se rencontrer et de vivre ensemble.

Nous avons voulu traduire dans les propositions suivantes ce désir de rendre l'espace public plus apaisé, plus lisible et véritablement au service de tous. Nous avons tenu compte de la demande de sécurité qu'ont exprimée les habitants.

Nous y avons répondu en proposant des lieux et des moyens de dialoguer, de prévenir. Il nous a semblé important de rappeler la nécessité d'organiser et de rendre lisible les espaces publics pour permettre la pratique de tous les usages, voire à en interdire certains qui ne sont pas, à certains endroits, adaptés.

*« Il faut du respect.
Il faut qu'on vive tous ensemble
et qu'on se comprenne ».*

PROPOSITION N°5 : DES « PLACES DU QUART D'HEURE » CONVIVIALES ET ANIMÉES

Chaque habitant de la Métropole doit bénéficier, à moins d'un quart d'heure de chez lui, d'un espace public accueillant et de qualité, sorte de « place cœur de vie » animée de manière active.

Un label « Place du quart d'heure » :

- En précisant dans le cahier des charges de chaque appel à manifestation d'intérêt le respect de ces critères pour être éligible au label : réalisation de « diagnostics pour les zones de marche » avant tout réaménagement urbain (identification des obstacles à la marche, accessibilité, confort), développement de « zones de fraîcheur citoyennes » (fontaines, ombrages, mobiliers rafraîchissants, gestion partagée).
- En conditionnant les financements de requalification d'espaces publics au respect des exigences du label pour ancrer durablement ce modèle dans les pratiques d'aménagement.

Des animations régulières confiées aux associations locales :

- En missionnant une association pour coordonner les animations sur chaque « Place du quart d'heure » : organiser et faire connaître l'agenda des animations, créer des liens entre les habitants, organiser des manifestations « inter-places ».
- En proposant aux Comités d'Intérêt de Quartier de devenir des CAQ (Comités d'animations de quartier), en étendant les prérogatives et les moyens attribués aux CIQ.

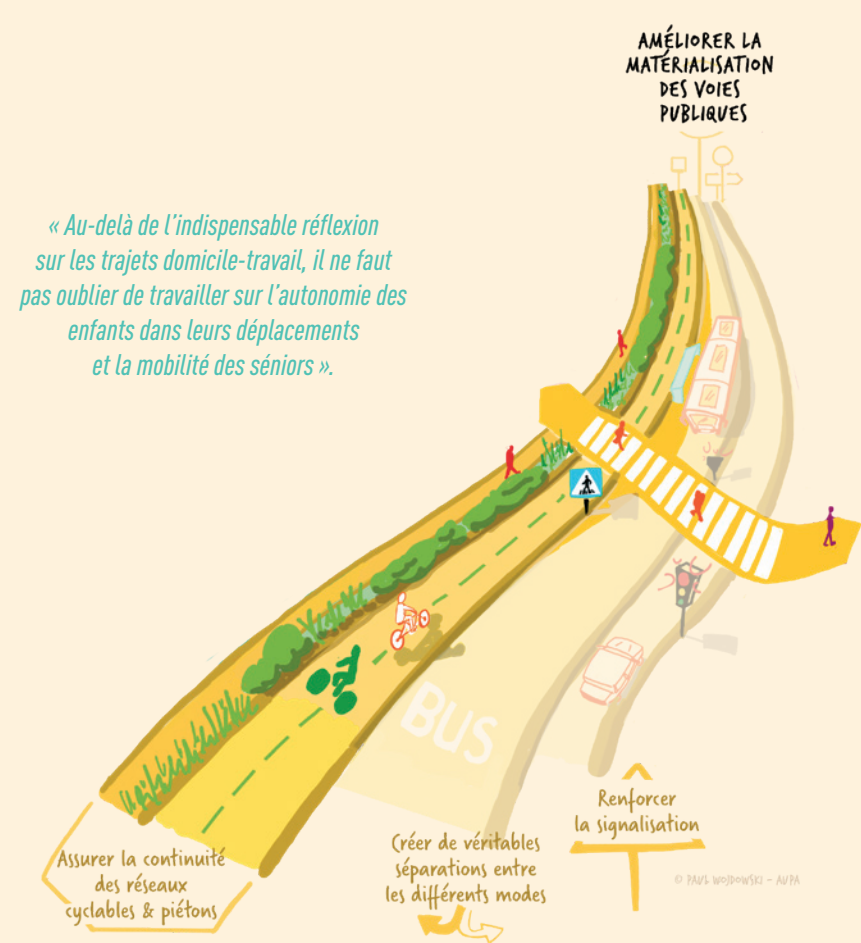
« Il faut recréer cette émulation de rencontres, de volonté de partager, de s'entraider pour donner à nouveau cette envie d'aller les uns vers les autres et créer un élan commun pour avancer ensemble ».



PROPOSITION N°6 : UNE MEILLEURE MATÉRIALISATION DES VOIES PUBLIQUES DESTINÉES AUX MOBILITÉS DOUCES

Se déplacer sans stress ni danger que ce soit à pied, à vélo ou en voiture, constitue un besoin fondamental des Métropolitains. Nous considérons que clarifier et sécuriser les usages de la voirie permettrait d'apaiser les déplacements, de favoriser la marche et le vélo, et de réduire les tensions entre usagers. Nous pensons qu'une réflexion doit être conduite par les services de la Métropole sur le mobilier urbain et les aménagements, en faveur des personnes qui ont des difficultés de déplacement et les plus vulnérables. Cela passe par la mise en œuvre d'actions complémentaires :

- En organisant des concertations systématiques avec les habitants avant le lancement de tout projet d'aménagement. En portant une attention particulière à l'accès à l'espace public pour les femmes, les personnes à mobilité réduite et les enfants.
- En créant de véritables séparations entre les différents modes en utilisant des haies, bordures ou marquages renforcés pour distinguer les voies, à l'image des expériences réussies à Trets et La Barque.
- En assurant la continuité des réseaux cyclables et piétons en reliant les tronçons existants, supprimant les discontinuités dangereuses et améliorant la qualité de la voirie, afin d'offrir une alternative crédible à la voiture.
- En faisant respecter les usages des voies, en renforçant la signalisation et les contrôles pour décourager les comportements déviants.
- En encourageant la « ville marchable », en s'assurant des continuités d'itinéraires et développant les passages à l'abri du soleil et des pluies méditerranéennes.



- En déployant des campagnes éducatives et en réglementant l'usage des trottinettes. Côté utilisateurs : encadrement strict de leur usage, réduction de la vitesse maximale, port du casque obligatoire, système d'immatriculation pour identifier les utilisateurs. Côté opérateurs : imposer une formation de base avant chaque location et mettre en place un suivi des comportements avec possibilité de sanction (blacklister les mauvais utilisateurs).

« tout le monde ne dispose pas d'un garage ou d'une maison pour mettre son vélo en sécurité ; c'est un frein important à la pratique du vélo ».

On est allé voir ailleurs

Le projet « Les Voies Lyonnaises », créé à partir de 2022, est un grand projet de rééquilibrage de l'espace public en faveur des modes actifs : plus de place pour les piétons et les cyclistes, pour encourager l'évolution des mobilités et fluidifier les déplacements. Le réseau vise à tripler la part du vélo dans les déplacements métropolitains, avec 13 lignes, 49 communes concernées et plus de 350 km d'ici 2030. Cette démarche montre qu'il est possible d'apaiser les déplacements et d'encourager la marche.

PROPOSITION N°7 : UNE PRÉVENTION DES INCIVILITÉS PAR UN DIALOGUE PERMANENT AVEC LES HABITANTS

Les incivilités du quotidien nuisent fortement à la vie de tous les jours. Les membres du CoDev estiment qu'il faut des réponses visibles et adaptées, qui associent prévention et dialogue, au-delà de la seule répression. Une telle démarche contribuerait à rendre les quartiers plus sûrs et agréables à vivre pour leurs habitants.

- Créer des équipes de prévention mixtes (policiers, travailleurs sociaux, habitants) :**
- Pilotées par la Métropole en lien avec les Communes et l'Etat, elles interviennent au plus près des quartiers pour prévenir et traiter ces situations. Elles peuvent signaler des faits et événements qui nécessitent l'information du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) chargé de la coordination du contrat local de sécurité, dont elles seraient un interlocuteur de proximité.



- Éduquer et sensibiliser les habitants :**
- En créant une « école métropolitaine du civisme et du vivre-ensemble » (modules éducatifs, ateliers intergénérationnels, formations pour animateurs associatifs) : cours d'éducation citoyenne et de civisme dès le plus jeune âge, stages ou travaux d'intérêt généraux pour les auteurs d'incivilités.

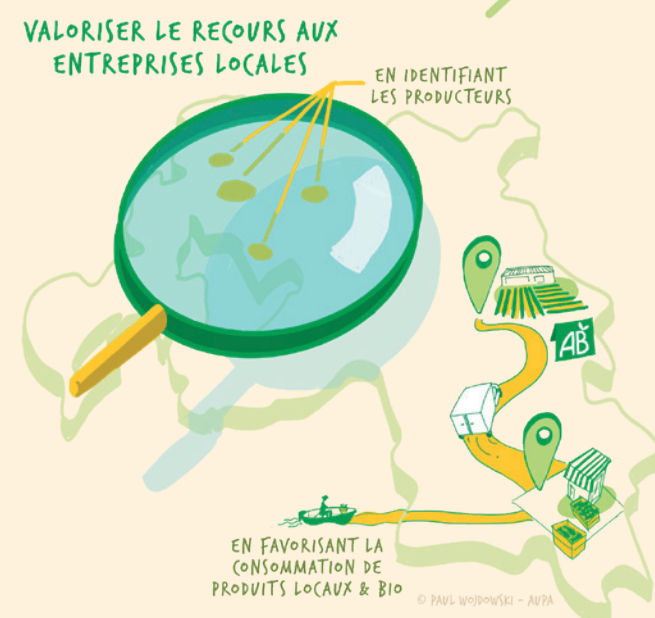
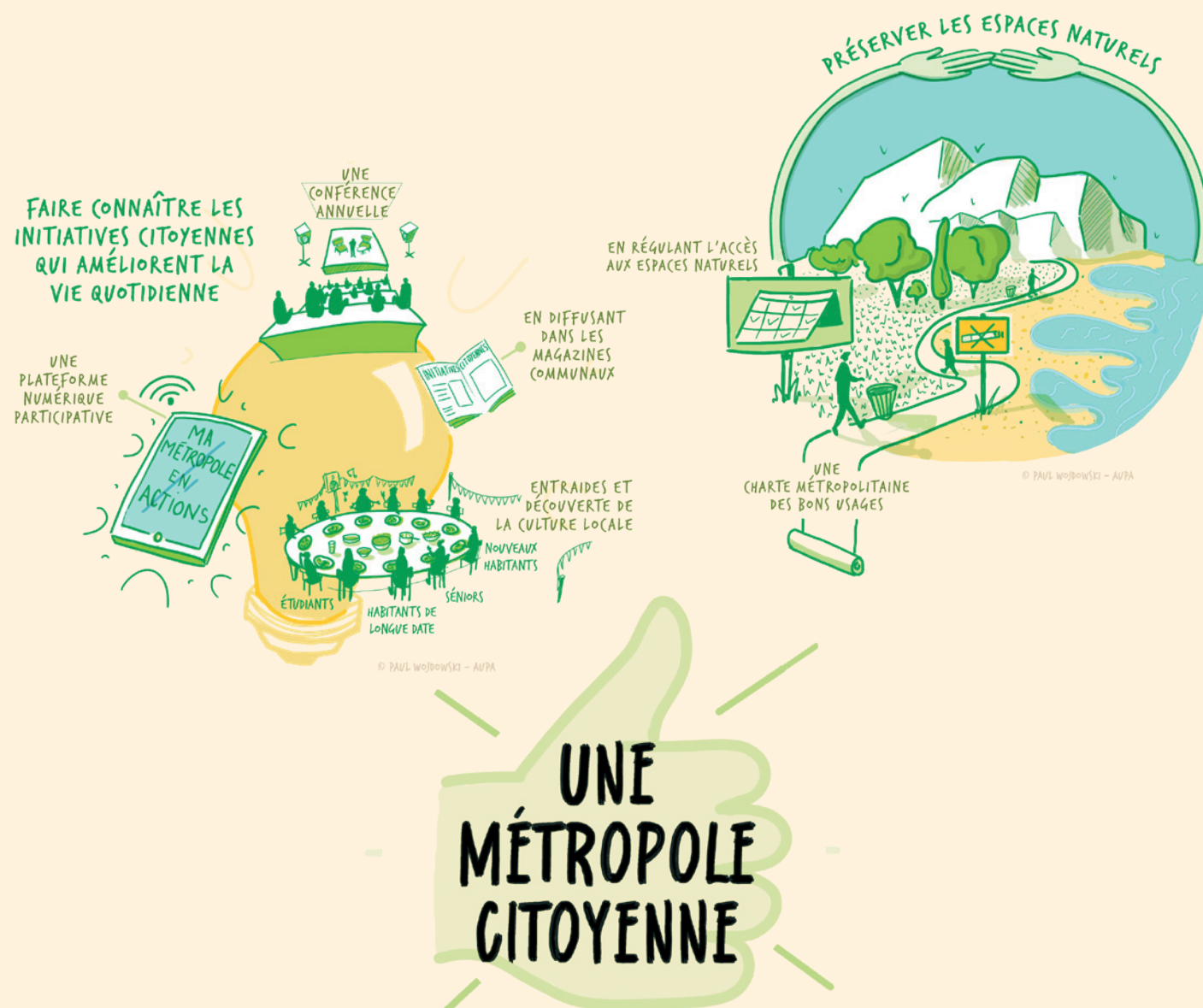
« Avant de parler du « vivre-ensemble » peut-être doit-on évoquer le « vivre côte-à-côte » ; l'essentiel est avant tout de se respecter, y compris pour les personnes exclues des dispositifs. »

- En lançant un programme « Zéro déchet sauvage » avec des brigades vertes citoyennes ou un réseau de « médiateurs du quotidien », formés à la sensibilisation environnementale.
- En encourageant la création de « contrats de voisinage » et soutenant les initiatives de solidarité de proximité (partage d'outils, d'espaces ou de savoir-faire).

On est allé voir ailleurs

Depuis 2021, Le Grand Bain à Marseille propose un programme innovant de mixité sociale pour les élèves du primaire. L'association réunit des classes issues de quartiers et de contextes sociaux différents (REP+, QPV, quartiers aisés) afin de créer des rencontres régulières tout au long de l'année scolaire. À travers ces expériences partagées, les enfants développent un dialogue interculturel, apprennent à comprendre et accepter la différence, et construisent ainsi une culture commune. <https://legrandbain-ecole.fr/>

- Jumeler des établissements scolaires :**
- En rapprochant des établissements (écoles primaires, collèges ou lycées) de quartiers ou de communes différentes plus ou moins favorisés. Accueil de classes entières, activités et projets de classes communs... La Métropole doit accentuer son soutien à des associations qui œuvrent déjà dans ce domaine (comme les actions réalisées dans le cadre du « Grand bain »), en développant ce type d'initiatives dans les autres communes, en les labellisant.



AXE 3 : UNE MÉTROPOLE CITOYENNE QUI ENCOURAGE LES INITIATIVES DES HABITANTS ET L'ADAPTATION DES MODES DE VIE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Au-delà des infrastructures, la vie quotidienne des habitants dépend aussi de la qualité des liens qu'ils entretiennent entre eux et avec leurs institutions. C'est pourquoi nous souhaitons (re)donner aux citoyens des moyens simples d'échanger, de s'entraider et de comprendre les compétences de la Métropole, éléments indispensables pour se sentir pleinement acteur de son territoire.

Nos propositions traduisent la volonté de rapprocher les habitants, d'encourager des pratiques bénéfiques pour tous et de renforcer la confiance envers la Métropole. Dans notre avis « De la nécessité de faire naître un sentiment d'appartenance à la Métropole Aix-Marseille-Provence » (avril 2023), nous avons identifié la nécessité de bâtir un socle commun d'appartenance à la Métropole, dont les compétences sont encore mal connues et dont le territoire, du fait de son étendue, ne favorise pas les rapprochements entre les communes et la création d'éléments fédérateurs.

La Métropole a ainsi mis en place une initiative proposée par le CoDev d'organiser un trail entre Marseille et Aix. Elle a aussi pérennisé l'appel à initiatives citoyennes organisé dans le cadre de notre démarche iMpacte pour les transitions.

Nous pensons qu'il est par ailleurs central de redonner au citoyen le pouvoir d'agir et de développer des initiatives complémentaires à l'action et aux compétences de la Métropole.

« Le monde associatif le sait bien : si nous voulons interpeller nos élus efficacement il faut leur adresser des solutions réfléchies ».

PROPOSITION N°8 : UN PLAN D'ACTIONS POUR CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE LES INITIATIVES CITOYENNES QUI AMÉLIORENT LA VIE QUOTIDIENNE, EN REPÉRER ET EN SOUTENIR DE NOUVELLES

Dans notre avis « Les actions citoyennes inspirantes pour le climat » (février 2024), nous avons voulu mettre en valeur les initiatives citoyennes en remettant des "trophées des actions inspirantes pour le climat" afin d'encourager la généralisation de ces initiatives et formuler des propositions concrètes pour accroître leur impact.

Au cours des micro-débats que certains d'entre nous ont organisés, la question de la démocratie locale a été discutée. Beaucoup d'habitants souhaitent devenir acteurs de leur territoire plutôt que seulement consommateurs de services publics métropolitains. C'est pourquoi nous proposons que la Métropole joue davantage un rôle de facilitateur des innovations sociales citoyennes. Nous soutenons l'expression de cette demande des habitants de voir la Métropole adopter une gouvernance plus proche et participative en développant une démocratie métropolitaine qui s'appuie sur la densité et la richesse du tissu associatif.



Mettre à disposition d’initiatives citoyennes certains équipements et moyens de la Métropole :

- En créant une application dédiée pour faciliter les échanges de services bénévoles entre habitants. Inspirée de plateformes comme Allo Voisins, elle permet aux habitants de proposer et de recevoir des services (aide aux devoirs, petits travaux, garde d’animaux, ...).
- En créant une plateforme numérique participative “Ma Métropole en actions” pour suivre les engagements du CoDev et des habitants.
- En ouvrant plus largement les équipements publics aux initiatives, afin que les infrastructures existantes deviennent des lieux de lien social.

- En disposant d’espaces de communication dans les journaux des Communes de la Métropole ou les sites internet municipaux (une rubrique «La Métropole et vous»).
- En continuant à mettre à disposition les moyens de la Métropole (container de tri, poubelles, sacs et gants...) au profit d’associations qui œuvrent pour la propreté de certains sites à travers des manifestations de sensibilisation des habitants à l’entretien.

« Le sujet pour mieux-vivre c’est le développement durable et dans ce domaine, il y a des initiatives géniales aux quatre coins de la Métropole. Il faut absolument s’en inspirer, les soutenir et les faire fructifier ».

Encourager la participation citoyenne :

- En organisant des évènements partagés :
 - Repas conviviaux qui associent étudiants et seniors, nouveaux habitants et habitants de longue date, pour favoriser les entraides et la découverte de la culture locale.
 - Conférence annuelle de la vie quotidienne réunissant citoyens, élus, associations et entreprises locales.
- En instaurant un budget participatif métropolitain ciblé sur la vie quotidienne (mobilité douce, espaces publics, nature urbaine).
- En mettant en place un label “iMpacte+ Citoyen” pour valoriser les initiatives issues de la concertation.
- En créant un fonds d’amorçage citoyen (micro-subsventions de 500 à 5 000 €) pour soutenir les projets locaux à fort impact social ou environnemental.

PROPOSITION N°9 : UNE VÉGÉTALISATION MASSIVE DES VILLES ET VILLAGES ET UNE ADAPTATION DES ESPACES PUBLICS ET PRIVÉS AUX BOULEVERSEMENTS CLIMATIQUES

Les effets du réchauffement climatique influenceront fortement la vie quotidienne des habitants dans les années à venir. Canicules, sécheresses, inondations ou pluies violentes, factures énergétiques élevées font déjà partie des réalités vécues. Pour nous, agir dès aujourd’hui est essentiel pour protéger les habitants dans leur vie de tous les jours, tout en préparant l’avenir. Nos avis « Ambition » sur les transitions (février 2024) ont permis de lancer de nombreuses pistes pour adapter notre territoire à ces bouleversements.

Nous reconnaissons les efforts fournis par les services de la Métropole, dans le cadre notamment de l’atlas métropolitain de la biodiversité pour limiter la consommation excessive et la dégradation des espaces naturels, ou encore les aides à la végétalisation des copropriétés dans le cadre du Plan climat métropolitain.

Nous ajoutons ici des initiatives concrètes, parfois simples à mettre en œuvre pour limiter les consommations des ressources naturelles comme l’eau, réduire les factures d’énergie et soulager le pouvoir d’achat en facilitant la rénovation des logements.

« La qualité de vie ne peut pas se concevoir sans espaces verts en centre-ville »

Renaturer les espaces publics et privés :

- En créant systématiquement des espaces verts dans les projets d’aménagement, végétalisation des toits et des façades, mise en place de voiles d’ombrage, choix de peintures claires, de matériaux adaptés aux fortes chaleurs, incitation des copropriétés à végétaliser les parties communes et des propriétaires privés de jardins à (re)végétaliser leurs parcelles par des conseils auprès d’associations recensées par la Métropole (il faut savoir que la couverture arborée ou arbustive sur les espaces publics représente 837 ha dans notre métropole, alors qu’elle représente plus de 11 000 ha dans les espaces privés). Cela pourrait se traduire par l’adoption d’une Charte « Métropole bas carbone du quotidien » engageant citoyens, entreprises et collectivités à des gestes concrets et un plan participatif “îlots de chaleur et de fraîcheur” : cartographie, diagnostic citoyen, suivi annuel.

On est allé voir ailleurs

À partir d’un travail sur Barcelone, le Néerlandais Cecil Konijnendijk, spécialiste des forêts urbaines, encourage la plantation d’espaces verts de manière stratégique à plusieurs échelles. Chaque habitant :

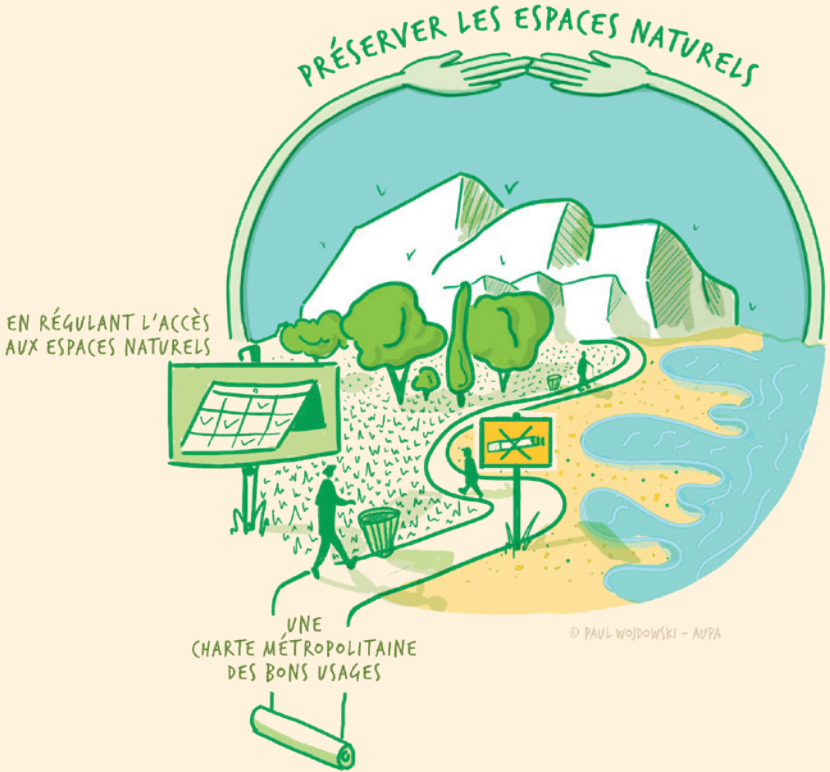
- doit pouvoir voir au moins 3 arbres depuis son domicile
- doit vivre dans un quartier ou une ville avec au moins 30 % de surface arborée
- doit habiter ou travailler à moins de 300 mètres d’un espace vert.

RENATURER LA VILLE ET L’ADAPTER AUX BOULEVERSEMENTS CLIMATIQUES



- En créant « un permis métropolitain de végétaliser » une façade extérieure, système mis en place dans la ville de Nîmes. Les habitants peuvent déposer un permis de végétalisation, les services de la Métropole réaliseraient les travaux dans la rue pour creuser des petites fosses où les végétaux puiseraient l’eau dans le sous-sol, ils pourraient apporter leur expertise en matière de choix de végétaux, d’entretien et renforceraient les liens avec les habitants.

- En favorisant la gestion différenciée qui consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages.
- En imposant aux entreprises des systèmes de désimperméabilisation des sols dans les cahiers des charges à l’occasion d’appel d’offres de travaux sur la voie publique, dans les écoles, les bâtiments publics, les parkings... afin de renforcer la sécurité des habitants lors de forts épisodes pluvieux.



Préserver les espaces naturels :

- En régulant l’accès aux espaces naturels en période de forte fréquentation touristique, en diversifiant les lieux de visite pour ne pas sursaturer certains et en sensibilisant les locaux à fréquenter ces sites en dehors de forte affluence touristique.
- En élaborant une charte métropolitaine des bons usages avec une sensibilisation accrue auprès des pratiquants de différents loisirs sur terre (randonneurs, VTTistes, grimpeurs) et en mer (plaisanciers, pêcheurs...), comme le fait le Parc national des Calanques.

PROPOSITION N°10 : UNE VALORISATION DU RECOURS AUX ENTREPRISES LOCALES ET DE L'USAGE DE PRODUITS LOCAUX (CIRCUITS COURTS) ET BIO

Dans les avis sur la souveraineté alimentaire (2022), nous avons souligné la nécessité de consommer les produits locaux et de saisons, de renforcer les points de vente directe (halles, marchés), d'augmenter la part du bio notamment dans les repas scolaires... La Métropole a fourni des efforts considérables dans ce domaine et nous travaillons en bonne entente et efficacité pour soutenir les initiatives développées par les services de l'institution dans ce domaine. Nous avons tout de même voulu réaffirmer ces nécessités car elles sont apparues essentielles chez les habitants qui se sont exprimés.



Soutenir les filières locales, c'est favoriser des emplois de proximité, réduire les coûts liés au transport et permettre aux habitants d'accéder à des produits plus sains et plus durables. L'objectif est de donner à chacun la possibilité de consommer local au quotidien, tout en renforçant l'ancrage économique du territoire. Le CoDev souligne que développer ces circuits courts permet à la fois de simplifier la vie des habitants et d'accélérer la transition écologique.

De plus, introduire davantage de produits bio dans les cantines et restaurants collectifs contribue directement à améliorer l'alimentation quotidienne, la santé et l'éducation des jeunes générations. Pour le CoDev, soutenir une agriculture locale et durable à travers la restauration collective répond à un besoin fondamental de bien-être et de confiance dans ce que l'on consomme.

On est allé voir ailleurs

La coopérative Hop'la, créée en 2012 à Strasbourg, met en relation directement agriculteurs et consommateurs via une plateforme de vente directe, exclusivement de produits locaux et de saison, favorisant un circuit court structuré et durable. 10 ans après l'ouverture, 200 emplois dépendent de cette coopérative et 65 producteurs sont référencés. Cette démarche montre qu'encourager les circuits courts et soutenir les producteurs locaux peut générer de l'emploi, structurer la filière et renforcer l'ancrage territorial.

Les membres du CoDev avancent quelques pistes concrètes, complémentaires des nombreuses actions déjà engagées par la Métropole dans le cadre de son Projet alimentaire territorial associé au Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays d'Arles.

Favoriser la consommation de produits locaux :

- En créant un label métropolitain valorisant les produits et entreprises locales, et associer cette démarche à des trophées ou concours pour valoriser les initiatives exemplaires.
- En organisant des évènements qui permettent aux entreprises locales de se connaître et en encourageant les filières de réemploi et de recyclage.
- En engageant et en finançant les avis et les fiches techniques auprès d'un Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) pour les matériaux locaux innovants. Soutenir la validation et la normalisation de ressources comme la paille de riz permet d'encourager leur usage dans la construction et de structurer de nouvelles filières locales.
- En communiquant et mettant en avant ce qui existe déjà, comme les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), afin de rendre plus visibles et accessibles les solutions locales existantes.
- En soutenant la résilience alimentaire par la création de jardins partagés métropolitains et la structuration de circuits courts.
- En renforçant la visibilité des artisans et en renforçant le référencement (sur le modèle de la plateforme Qualirépar, Répar'acteur...).
- En faisant appel aux entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire.
- En soutenant la création de jardins partagés, créés en concertation avec les habitants, afin de garantir une animation et un entretien pérennes à travers l'octroi de moyens adaptés et suffisants, de conseils via des associations de jardiniers solidaires.

Soutenir la production et l'achat de produits bio :

- En accompagnant les producteurs bio locaux et les aidant à mieux gérer les pics de production (notamment estivaux) en trouvant des débouchés adaptés, par exemple auprès du secteur hôtelier.
- En développant l'usage de produits locaux et bio dans les cantines scolaires et en sensibilisant les élèves, dès l'école et le collège, à l'importance d'une alimentation de proximité et durable.
- En identifiant les producteurs de bio, afin de faciliter la mise en relation entre l'offre locale et la demande.

«Le projet d'agro tourisme et de vente à la ferme directement chez les exploitants agricoles, ça permettrait de faire découvrir aux habitants comment travaille un agriculteur, quel est son métier, essayer de le valoriser.»

POUR CONCLURE

Ces propositions n'ont pas prétention à rechercher l'exhaustivité, nous l'avons écrit en préambule. Certains sujets n'ont pas été traités : le temps libre de chacun par exemple ou les conditions de travail, sujets pourtant structurants dans le ressenti de notre qualité de vie.

Les questions de la précarité, des inégalités sociales et territoriales, de la santé mentale et du bien-être psychologique ne sont pas abordées frontalement non plus, même si elles ont influencé nos réflexions.

Nous avons fait des choix et nous les assumons.

Surtout, il nous paraît essentiel de rechercher la continuité et la durabilité de notre démarche iMpacte +. Il nous faut impérativement poursuivre et maintenir notre écoute et notre dialogue avec les Métropolitains. Nous préconisons ainsi l'idée d'un **baromètre métropolitain annuel du bien-vivre**, coconstruit avec les habitants bien sûr : un outil lisible et constructif pour faire du bien-vivre un indicateur clé des politiques publiques métropolitaines à venir.

Ce baromètre métropolitain pourrait être considéré comme notre 11^{ème} proposition, symbole de notre engagement collectif et outil pertinent pour inscrire efficacement notre démarche dans le temps.

REMERCIEMENTS



© MAMP

L'avis que vous tenez entre les mains est le résultat de presque un an d'activité des membres du CoDev de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Début 2025, nous avons décidé de réfléchir à la manière dont nous pourrions contribuer à proposer des pistes d'actions concrètes pour améliorer la vie quotidienne des Métropolitains. Nous savions que le chemin serait complexe, d'autant que nous avons décidé de sortir de notre périmètre de réflexion habituel pour aller vers les citoyens et interroger notre famille, nos collègues de travail, nos amis...

De nombreux membres du CoDev se sont engagés dans cette démarche, chacun en consacrant une partie de son temps, de son énergie et de ses compétences à cette aventure. Une immense matière a été récoltée. À l'automne 2025, une dizaine d'entre nous réunis en Comité éditorial avons eu la lourde tâche de parachever ce travail, de le polir pour en extraire une dizaine de propositions.

Nous avons essayé de retranscrire dans ce document la voix du CoDev et au-delà de celles et ceux qui à travers les réunions, les enquêtes, nous ont partagé leurs doutes, leurs difficultés et ont aussi exprimé leurs espoirs, proposé leurs solutions.

C'est l'ensemble du CoDev qui, dans cet avis, porte à votre connaissance ces propositions concrètes d'amélioration de la vie quotidienne.

Pour le CoDev, les membres du Comité éditorial étaient : Brigitte Bertoncello, Martine Coetto, Michèle Establier-Lacaux, Michel Farhi, Thierry Martin, Marie Martin-Raget, Emmanuel Pavy, Frédérique Reffet, Daniel Sperling.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cet avis :

- le Président du CoDev Daniel Sperling
- tous les membres du CoDev qui se sont impliqués à un moment ou à un autre dans la démarche

- les habitantes et habitants qui ont répondu à notre questionnaire ou ont participé à nos micro-réunions
- les membres du Conseil des Jeunes Métropolitains qui ont participé à nos réflexions
- les intervenants et experts qui ont

- participé à nos séances de travail
- les agences d'urbanisme AGAM, AUPA
- l'équipe du Bruit Qui court
- la mission Conseil de développement de la Métropole.

CONTACT :

Mission Conseil de Développement

conseil-developpement.ampmetropole.fr

conseil-developpement@ampmetropole.fr

tel : 06.46.40.00.49



CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT

